

« L'adhésion fondamentale à l'Islam s'accompagne obligatoirement de la lutte permanente contre cheytane »



« A l'heure actuelle, aucun pays ne peut être sincèrement et totalement musulman, ne peut interpréter honnêtement le Coran, s'il n'est pas anti-impérialiste, s'il n'est pas anti-colonialiste. Tout chef d'Etat et tout gouvernement qui se diraient musulmans, et qui ne lutteraient pas contre l'impérialisme pour que tous les Peuples, dans le monde, soient libres, qui ne lutteraient pas contre le colonialisme, pour mettre fin à la domination de la force dans le monde, ne seraient pas réellement un chef d'Etat et un gouvernement musulmans »



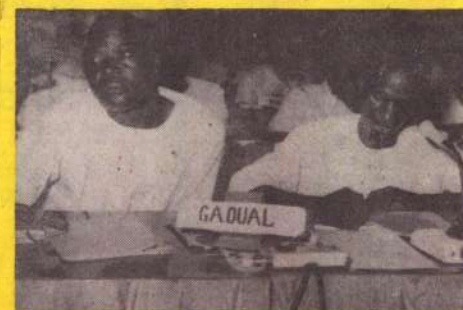
HOROYA

N° 2246 — Du 31 oct. au 6 nov. 1976 — Prix : 25 Syllis



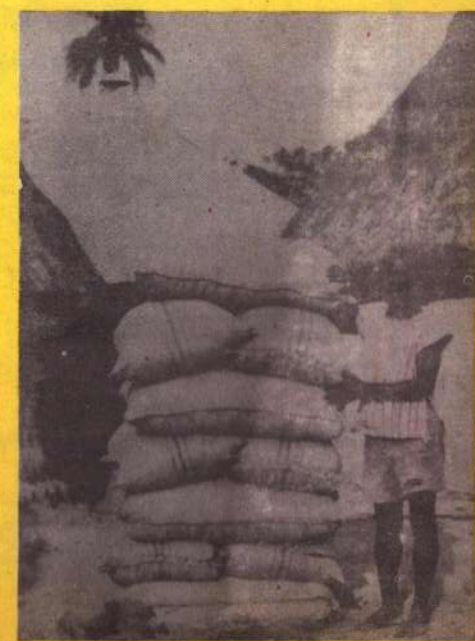
ORGANE CENTRAL DU PARTI-ETAT DE GUINEE

*Conseil National
de la Révolution*



LES MEILLEURES
FEDERATIONS :

Respect des normes
Economie des moyens



Le Responsable Suprême
de la Révolution et le
Président L. Cabral qui
a présidé la 1ère séance
du C.N.R.



ORGANE CENTRAL DU PARTI-ETAT (PDG)

BP : 191 et 341
Secrétariat Rédaction Direction Commerciale
Tél. 611-47 611-48 611-49

DIRECTEUR POLITIQUE

Ahmèd Seku Ture

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Mamadi Keita

ADMINISTRATION

DIRECTEUR : Musa Dumbuya

D. ADJOINT : Jerome Dramu

S. G. DE REDACTION : Ibrahima Sise

D. COMMERCIAL : Mamadu Sire Bari

ABONNEMENTS

ENVOYER BULLETIN D'ABONNEMENT
ET DE REABONNEMENT A «HOROYA»
ORGANE CENTRAL DU PARTI-ETAT
DE GUINEE

PAIEMENT :

1 - Guinée

Pour vos paiements, envoyer bulletin
d'abonnement et règlement par chè-
que bancaire ou virement à :

— Compte n° 32-34-51-395
Crédit National - S P Conakry Répu-
blique de Guinée

II - Afrique et autres continents :
au compte de la Banque Guinéenne
du Commerce Extérieur, tenu auprès
du correspondant banquier du pays
de résidence de l'abonné.

TARIFS ANNUELS D'ABONNEMENT :

Envoi par Avion

- 1 - République de Guinée - 1 200 S
- 2 - Afrique - 1 500 S
- 3 - Autres continents - 1 800 S

**BULLETIN D'ABONNEMENT
OU DE REABONNEMENT**

A remplir et à retourner à
« HOROYA » - ORGANE CENTRAL
DU PARTI-ETAT DE GUINEE
B.P. 191 et 341 CONAKRY
REPUBLIQUE DE GUINEE

NOM :
PRENOMS :
PROFESSION :
ADRESSE :
VILLE : PAYS :
REGLEMENT :
CHEQUE CI-JOINT :
VIREMENT BANCAIRE

SOMMAIRE

● Déclaration du C.C du Parti-
Etat sur la prétendue « indépen-
dante » du Transkéi 4

37è SESSION DU C.N.R.

● Privilégier le travail et les tra-
vailleurs 6

● Le chef de l'Etat à la séance
d'ouverture 7

● Recommandations et sugges-
tions du chef de l'Etat 20

● Décisions et recommandations
du C.N.R. 37

● Motion de soutien et de soli-
darité aux Peuples en lutte en
Afrique australe 50

● Discours de clôture du chef de
l'Etat 54

● **Sport :** Le scandale de Bouaké 72

Hafia prouvera sa supériorité
sur l'ASEC (une mise au point du
Responsable Suprême de la Révo-
lution) 75

● **Le Jeu** (un éditorial de la «Voix
de la Révolution») 77

● **FAO :** Le Dr. E. Saouma en
Guinée 79

● Présentation des lettres de
créances de nos ambassadeurs en
Chine et au Congo 80

● Nouvelles régionales 81

● Règlement intérieur du Syndi-
cat des transporteurs 82

A TOUS NOS ABONNES DE LA REPUBLIQUE

*Nos paiements se font exclu-
sivement par versement ou vire-
ment à notre nouveau compte
bancaire No 32-34-51-395*

Crédit National S. P. Conakry

*Notre caisse n'acceptera dé-
sormais de nos clients et abon-
nés que des reçus bancaires, a-
vis de virement ou chèques*

bancaires visés et positionnés.

Prêt pour la Révolution

Déclaration du Comité Central du Parti-Etat de Guinée sur la prétendue "indépendance" du Transkéï le 26 Octobre 1976

L'Afrique du Sud, dans sa politique de duperie, essaie une fois de plus de tromper l'opinion noire sud-africaine et l'opinion internationale, en décidant d'octroyer à l'une des unités nationales, le Transkéï, une pseudo-indépendance, qui ne sera en fait que le début de la partition de l'Afrique du Sud en états satellites du régime raciste et fasciste de Vorster.

La Bantoustanisation, car il ne s'agit en fait que de cela, signifie une transplantation culturelle, ethnique et familiale d'environ 16 millions d'Africains confinés sur 13% du territoire sud-africain alors que les 4 millions de blancs disposent librement des 87% du territoire, la partie la plus économiquement viable.

Le Peuple noir sud-africain a, très tôt, percé les manœuvres de bantoustanisation de Vorster qui n'ont trouvé d'écho favorable qu'auprès du fantoche Matanzima du Transkéï.

Les Peuples africains, à travers leur organisation commune, l'O.U.A., ont décidé, à juste raison de lutter par tous les moyens disponibles, contre cette politique de partition de l'entité nationale et territoriale de l'Afrique du Sud, en adoptant une Résolution qui demande aux Etats africains indépendants de ne pas reconnaître l'Etat artificiel du Transkéï et de dénoncer, avec vigueur, « la prétendue » indépendance de cette portion du territoire sud-africain.

Cette Résolution de l'O.U.A. demande également à la communauté internationale de s'abstenir d'apporter quelle que forme de reconnaissance que ce soit à la province sud-africaine du Transkéï.

La République de Guinée, fidèle à sa ligne de défense de la cause sacrée des Peuples opprimés en général et du Peuple martyr d'Afrique du Sud et de Namibie, en particulier, dénonce avec vigueur cette nouvelle manœuvre de

Vorster, condamnée par la raison humaine et vouée à l'avance, à l'échec et qui n'est qu'un instrument de politique extérieure du régime raciste et fasciste de Prétoria.

Le Parti-Etat de Guinée est convaincu que tous les gouvernements responsables des Etats membres de l'Organisation des Nations-Unies et du monde en général sauront soutenir cette démarche africaine visant à sauvegarder l'intégrité territoriale, l'identité nationale de la population noire et l'unité nationale de l'Afrique du Sud et de la Namibie.

Le Parti-Etat de Guinée, condamne, en outre, la persistance de Vorster à vouloir créer un régime fantoche à Windhoek, malgré la désapprobation de l'opinion internationale, manifestée à travers de nombreuses résolutions de l'O.N.U. et de l'O.U.A. qui reconnaissent la Swapo, comme seule et légitime organisation représentative du Peuple de Namibie.

Le Parti-Etat de Guinée admire le courage et la détermination dont font preuve les Peuples d'Afrique du Sud et de Namibie et appuie, sans réserve, et par tous les moyens la lutte héroïque qu'ils mènent contre les hordes fascistes et racistes de Prétoria, pour l'indépendance, la souveraineté et la dignité.

A bas l'apartheid et la politique de Bantoustanisation !
Vivent les Peuples qui luttent !
Prêt pour la Révolution.

Le Comité Central
Conakry, le 25 Octobre 1976

Messages au chef de l'Etat

A l'intention des lecteurs et suite, notre édition du 17 au 23 octobre (Horoya n° 2244), nous continuons à publier la liste des chefs d'Etat et hautes personnalités qui, à l'occasion du 18^e anniversaire de la proclamation de la République de Guinée le 2 octobre 1976 ont adressé au Pré-

sident Ahmed Sékou Touré des messages de félicitations.

BONN : De M. Walter Scheel, Président de la République Fédérale d'Allemagne ;

CONAKRY : De M. André Lewin, ambassadeur de France au nom du Président Valéry Giscard d'Estaing.

Palais du Peuple: 37^{ème} session du C.N.R.

« PRIVILEGIER LE TRAVAIL ET LES TRAVAILLEURS »

La 37^e session du Conseil National de la Révolution (CNR), commencée le 22 octobre 1976 au Palais du Peuple, a clos ses travaux le 27 à 17 heures.

Cette session a été comme annoncée par le Responsable Suprême de la Révolution, une session charnière, rompant définitivement avec les méthodes archaïques de travail, avec l'agitation stérile, les discours creux et mensongers, la démagogie, pour imposer radicalement les méthodes scientifiques.

Tous les participants à cette session ont senti la coupure nette car, dans les débats, sur les dix points inscrits à l'ordre du jour, seuls les chiffres ont parlé. Au centre des débats le Pouvoir Révolutionnaire Local (PRL) et ses unités agricoles : les BMP et les BAP, arme de combat contre la nature pour le progrès, et contre l'ennemi de classe pour la liberté vraie, point d'appui principal de la Révolution.

De l'analyse des comptes rendus sur les dix points de l'ordre du jour, la situation est claire : renforcement de la confiance de la Révolution en elle-même, consolidation de la confiance du Peuple dans la Révolution.

En effet, un an à peine après l'expérimentation des 434 Brigades, mieux que ces équipes d'essai, le Peuple entier organisé dans 2241 Brigades, réalise à 80% son programme agricole avec moins de frais, s'assure un bénéfice net de 200 000 000 de sylis dans sa pratique du commerce populaire au niveau des PRL. Au même moment, le budget de 32 régions sur 33 accuse une disponibilité financière large alors que le Pouvoir central s'est complètement acquitté de ses 2 500 000 000 de sylis de dettes vis-à-vis de la Banque centrale.

Session-tribunal, la 37^e du CNR a mis en vedette le principe du Parti selon lequel «le meilleur producteur mérite encouragement et le mauvais, réprimande». Ainsi la Fédération de Gueckédou, pour avoir dépassé les normes, 101,12% et enregistré le coût de revient le plus bas, 786,12 sylis à l'ha, s'est vue proclamée Fédération pilote du PDG avec les vives félicitations du CNR. Par contre, Macenta, jusqu'ici Fédération pilote et Boké, en raison de la médiocrité de leur bilan, prennent la lanterne rouge et voient tous leurs organismes régionaux et de

Section dissous par un verdict unanime du CNR, en application du principe «l'homme qu'il faut à la place qu'il faut».

Avec cette fermeté digne des révolutionnaires conséquents, le Responsable Suprême de la Révolution a raison de programmer, pour 1977, l'extension des brigades afin d'assurer à chaque PRL deux unités agricoles complémentaires, soit une BMP et une BAP, en prévision de la culture intensive dans deux ans, grâce à la sortie des 6 000 agronomes et zootechniciens actuellement en formation dans nos centres universitaires.

L'ennemi peut échafauder ses mille plans sataniques. Il ne comprendra jamais la juste mesure de la prise de conscience de notre Peuple, n'appréciera jamais, objectivement nos progrès réalisés ni ne comprendra notre détermination de ne plus jamais revenir en arrière.

Mais voici, soumis à la réflexion de nos lecteurs et militants, les documents programmes adoptés par la 37^e session du CNR ainsi que les différentes analyses du Président Ahmed Sékou Touré, Secrétaire général du Parti-Etat de Guinée :

37^e Session du Conseil National de la Révolution



«La réussite de la dynamique politique économique engagée par le Parti-Etat est fonction de la justesse des méthodes utilisées»

Discours d'ouverture
du
chef de l'Etat

Permettez-nous d'abord de nous réjouir, au nom du Conseil National de la Révolution tout entier, et à travers lui, au nom du Peuple militant de Guinée et de son Parti-Etat, de la présence à nos côtés, de notre frère et ami Luis Cabral, Président de la République de Guinée-Bissau. Il nous fera l'honneur de présider la première séance de la 37^e Session du Conseil National de la Révolution.

Camarades notre joie est double, car à nos côtés, nous avons également Madame la Présidente, Ducette Cabral.

La délégation de la République de Guinée-Bissau comprend de nombreuses autres personnalités, membres dirigeants de l'Etat et du Parti.

Nous devons également vous signaler la présence dans la salle :

Premièrement : d'une forte délégation de la Révolution du Peuple béninois, comprenant :

1^o notre camarade Gratien Alphonse Capo Chichi membre du Bureau politique du Comité Central du Parti de la Révolution populaire du Bénin, chef de délégation.

2^o Notre camarade Issoufou Idrissa, chef de Cabinet du Président ;

3^o Notre camarade Isidore Amoussou, ministre des Finances ;

4^o notre camarade Baba Moussa, Directeur général de la Banque béninoise de développement.

Deuxièmement : d'une importante délégation de la République du Libéria dirigée par le ministre des Affaires étrangères, notre frère et ami, Cecil Denis Tolbert, et comprenant le Vice-ministre à la Présidence de la République chargé de l'intérieur et de la Sécurité de l'Etat, notre frère Holder ; Monsieur Albert Juste, interprète à la Présidence, un militant infatigable de la justice ; et Mlle Fanny secrétaire à la Présidence.

Troisièmement : d'une mission de la Banque mondiale conduite par un frère de la République de Madagascar, Monsieur Rabeharisac Raymond, chargé, au sein de la Banque Mondiale, des rapports avec la Guinée.

C'est bien une circonstance heureuse que d'avoir à nos côtés, en ce moment solennel de l'ouverture de la session ordinaire du Conseil National de la Révolution du Parti-Etat de si hautes personnalités qui représentent des Peuples amis et des Peuples frères.

Camarades, avant de vous donner lecture du projet d'ordre du jour de la présente session du Conseil National de la Révolution, le Comité Central voudrait s'excuser auprès des Fédérations pour le délai très court qui leur a été imposé dans la préparation de cette 37^e session du CNR.

Nous pensons que la plupart des Fédérations ont cependant pu tenir, entre temps, la session de la Conférence économique régionale et que seule une minorité n'aura pu le faire.

Mais une Révolution n'est jamais surprise. Cela veut dire qu'aucune Fédération ne saurait l'être et que vous serez à même d'apporter, non seulement les précisions indispensables à cette session pour lui permettre d'analyser la situation nationale dans les différents domaines mentionnés dans son ordre du jour, mais aussi de nous donner une idée exacte de la situation particulière de chaque Région, dans chaque domaine.

Ainsi, l'ordre du jour qui vous est soumis demeure le projet qui vous a été déjà annoncé par la Radio avec, à son premier point, le compte rendu qui vous est demandé sur l'exécution du budget local.

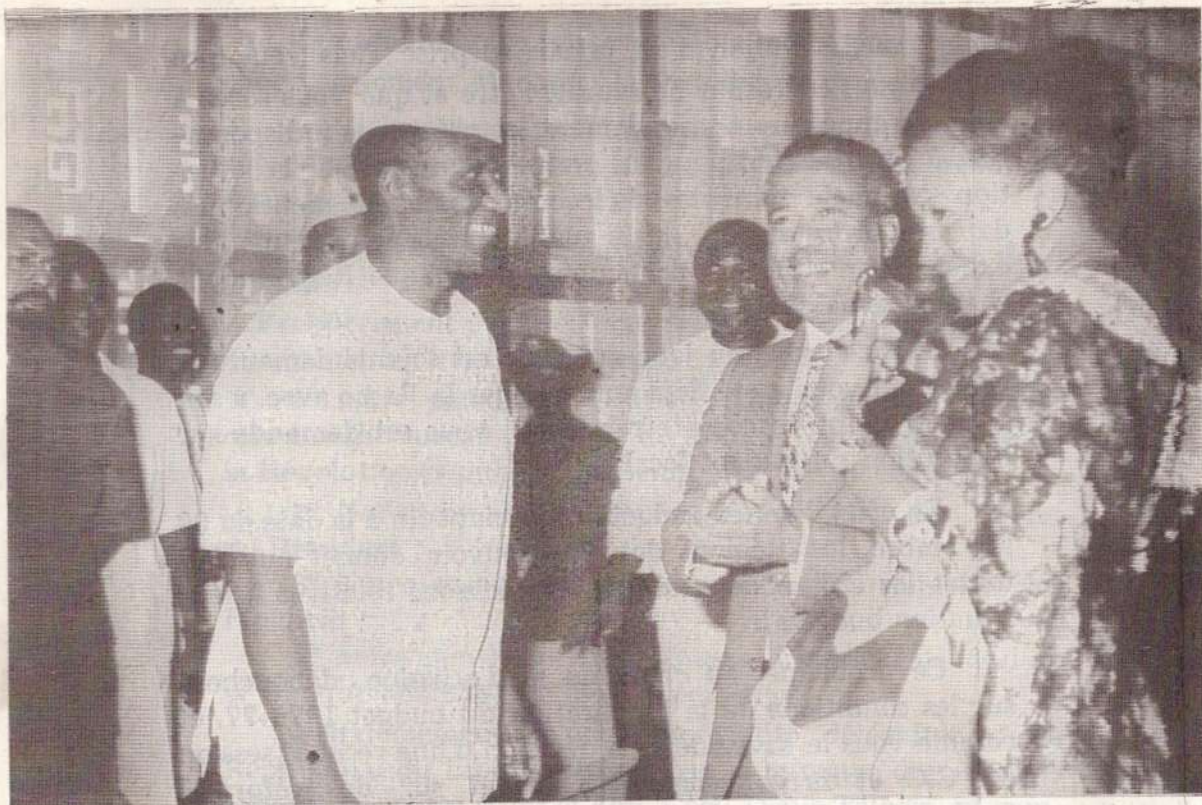
En effet, l'année budgétaire prenant fin à la date du 30 septembre, les Régions doivent pouvoir donner au CNR toutes les indications, toutes les précisions relatives à leur situation budgétaire.

Ce problème, au cours de sa discussion, débouchera sur les conditions de la préparation du budget 1976-77, et comme vous le savez déjà, la décision d'une récente session du C.C. et du gouvernement portant sur des réformes fondamentales dans le domaine de la fiscalité affectait la nomenclature du prochain budget et des Régions, et de la Nation. C'est pour dire toute l'importance de ce premier point car, il faut partir de faits réels, autrement dit, de vérités objectives, pour pouvoir préparer, dans les conditions les meilleures, l'année budgétaire qui a commencé le premier octobre 1976.

Au deuxième point, nous avons la préparation de la campagne de commercialisation.

A ce propos, les Fédérations ne doivent plus se livrer à des improvisations. La réussite de la dynamique politique économique engagée par le Parti-Etat, est fonction de la justesse des méthodes utilisées, tant au niveau des Pouvoirs Révolutionnaires Locaux qu'au niveau des Arrondissements de chaque Région comme à celui du Pouvoir Révolutionnaire Central.

La commercialisation doit commencer dans quelques semaines, au plus tard dans un mois. Il y a donc lieu de cerner tous les problèmes relatifs à la commercialisation, de les étudier objectivement et d'arrêter en commun des solutions justes, ce qui permettra une parfaite convergence des activités des uns et des autres ; en un mot, l'accomplissement correct de la tâche dévolue au Parti-Etat dans le domaine économique.



Entre amis. Les Présidents Ahmed Sékou Touré, Luis Cabral et Madame la Présidente Ducette Cabral, entre deux séances du CNR.

Le déroulement normal de la commercialisation va poser un certain nombre de problèmes et de questions pour lesquels il y a lieu de prendre, dès maintenant, toutes les dispositions pratiques, pour d'abord mettre à la disposition du Peuple tous les moyens permettant la récolte. Le complément d'équipement nécessaire pour assurer la récolte, doit être indiqué dans le rapport de chaque Fédération en fonction de ses besoins propres en matériel technique et instruments divers : faucilles, moissonneuses, etc..

Le problème d'emballages, sacs et fûts, se posera également, de même celui de la construction de greniers, sinon au niveau des P.R.L., au moins à celui des Arrondissements. Aussi, le problème de magasins de stockage, tel qu'il a été envisagé par la dernière session du CNR, devra être revu pour savoir si les normes fixées, les tâches déjà arrêtées, ont été accomplies au niveau de chaque région ; dans le cas contraire, le CNR devra indiquer les dispositions à prendre avant le début de la commercialisation.

Il y a donc là des tâches urgentes dont l'importance est déterminée par celle que nous accordons à la commercialisation elle-même, c'est-à-dire que la réussite de la commercialisation est liée aux conditions dans lesquelles elle devra s'effectuer. Si celles-ci sont bonnes, il est certain que le résultat sera bon. C'est l'objet de l'inscription de ce deuxième point qu'exigera de chacun de vous sa contribution par des éclaircissements sur la situation de la Région et par des suggestions pour résoudre les problèmes dont la solution serait au-dessus des moyens propres de votre Région.

Au troisième point, il est inscrit le compte-rendu de chaque Fédération sur les activités des Brigades de production agricole.

Nous devons rappeler qu'il a été créé par le Parti-Etat, pour la campagne agricole qui prend fin, 1 500 Brigades mécanisées de production et 800 Brigades attelées de production, obéissant les unes et les autres, à des méthodes culturales modernes. Il s'agit donc de faire le point de la situation : les normes qui ont été fixées par le Conseil National de la Révolution à chaque Pouvoir Révolutionnaire Local, à chaque Brigade mécanisée ou attelée, ont-elles été atteintes ? Dans quelle proportion ? Et ici, nous devons avoir une idée exacte de la réalité, c'est-à-dire que vos interventions ne doivent refléter que la vérité. Celui qui violera cette règle de vérité se sera dénoncé **parce qu'il existe un rapport logique constant entre la superficie mise en valeur et le volume attendu de la production**. Dans ce cas, au compte-rendu des résultats réels, le CNR pourra se rendre compte du caractère objectif ou de tricherie du compte-rendu d'aujourd'hui. De toutes les manières, vous êtes des révolutionnaires, c'est-à-dire des hommes responsables n'acceptant que la vérité, pratiquant tous les jours l'auto-critique et la critique. C'est pourquoi le CNR ne manquera pas d'être enrichi du contenu objectif de vos interventions, lesquelles lui permettront de se faire une idée exacte de l'accomplissement des actes confiés à chaque Fédération.

En ce qui concerne le travail des Brigades mécanisées de production ou des Brigades attelées de production, nous rappelons que pour chaque B.M.P., il avait été prescrit par le Parti-Etat, la mise en valeur d'au moins 120 ha, soit 90 ha de riz, 20 ha de manioc et 10 ha d'arachide ; alors que pour les B.A.P., il avait été fixé comme normes, 90 au minimum, dont 60 ha de riz, 20 ha de manioc et 10 d'arachide. Pour un certain nombre de P.R.L. situés notamment dans les Mi-

nistères de Développement rural de Kankan, de N'Zérékoré et de Faranah, il a été ajoutée la production tabacole.

Nous avons donc une idée précise de toutes les tâches prescrites dans ce domaine, par le Parti-Etat, à chaque Fédération. En récapitulant, nous avons, pour les 1 500 Brigades mécanisées de production, 180 000 hectares, et pour les 800 Brigades attelées de production, 72 000 hectares. La décomposition nous donne, pour l'ensemble des 2 300 Brigades, 183 000 ha de riz, 46 000 ha de manioc, et 23 000 ha d'arachide, soit au total : 252 000 ha de cultures diverses.

Ainsi, les comptes-rendus qui seront faits par les différentes Fédérations seront comparés, sur le plan de chaque Fédération, aux normes fixées ; ce qui permettra, sur le plan national, de comparer les normes ainsi arrêtées aux résultats obtenus.

Nous avons inscrit, toujours au troisième point intitulé : « compte-rendu sur les Brigades », un alinéa « a » concernant les superficies ensemencées, et un alinéa « b » concernant le montant des dépenses engagées. Ici, nous devons rappeler que le Pouvoir Révolutionnaire Central a avancé aux P.R.L., pour la campagne agricole qui s'achève, 1 280 000 000 de sylis. Ces dépenses d'investissement se répartissent de la façon suivante :

— pour l'équipement des 1 500 BMP : 416 millions de sylis

— pour l'équipement des 80 BAP : 354 millions de sylis ; soit pour l'équipement des deux secteurs : 770 millions de sylis.

— pour le fonctionnement des 1 500 BMP : 325 millions de sylis

— pour le fonctionnement des 80 BAP : 185 millions de sylis ; soit au total : 510 millions de sylis pour le fonctionnement de 2 300 Brigades de production. **L'avance totale s'élève ainsi à 1 280 000 000 de sylis.**

Nous devons souligner un fait très important qui, pour la Révolution, a une signification fondamentale, surtout en ce qu'elle justifie pleinement la ligne de masse prescrite par la Révolution. Ce fait est qu'en 1975, pour les 434 Brigades mécanisées de production, les dépenses de fonctionnement s'étaient élevées à 260 400 000 sylis soit : 2 604 000 000 de francs CFA. Or, pour l'actuelle campagne qui s'achève et dont le nombre de Brigades passe de 434 à 2 300, le total des dépenses de fonctionnement, comme vous venez de le voir



Le camarade Damantang Camara, secrétaire permanent du Comité Central, président de l'Assemblée législative, présente le rapport des mandats.

jusque dans les détails, s'élève à 510 000 000 de sylis. Quand nous passons à plus de 5 fois d'unités, soit une augmentation de 530 %, les dépenses sont à peine double, passant de 260 400 000 à 510 000 000 de sylis. Il faut toujours ajouter à ce total de dépenses, les 7 millions de sylis affectés à la pêche maritime à Conakry qui dispose de Brigades de pêche maritime.

Qu'est-ce qui a permis au Parti de multiplier par plus de 5 le nombre de Brigades et, pour leur fonctionnement de ne dépenser, cette année qu'à peine deux fois le montant des frais de l'année dernière ? C'est la ligne de masse seule qui permet une telle promesse. C'est clair. En effet, c'est grâce aux initiatives créatrices du Peuple, à la capacité de travail du Peuple, et, ce qui est encore à l'avantage des masses, à la qualité gestionnelle du Peuple qui lui a permis d'économiser une bonne partie des dépenses prévues.

Des cadres administratifs utilisaient la bureaucratie et trichaient parfois avec les règles économiques. Le Peuple, quant à lui, demeurant plus attentif, ne se trompe pas ; il agit toujours avec la pleine objectivité, vertu qui exprime la liaison parfaite entre le sujet et l'objet du travail, entre le moyen du travail et le but du travail.

La gestion ayant été assurée cette année par le Peuple lui-même au niveau de ses P.R.L., nous avons eu un résultat très brillant qui se traduit par la réduction notable du coût de production.

Vous nous indiquerez par conséquent, par Fédération, le montant des crédits avancés, le montant des crédits consommés et la disponibilité actuelle ; car même le montant de la délégation de crédit que nous venons de signaler n'est pas entièrement consommé.

Y a-t-il une Fédération ici qui a consommé la totalité de l'avance à elle consentie ? **Réponse unanime : « Aucune » !**

Vous voyez donc que même le commentaire que nous faisons est en deçà des réalités : malgré la modicité des crédits alloués, le Peuple ne l'a pas encore consommé entièrement, certainement **pour nous indiquer qu'il est déterminé à suivre la voie du progrès économique par une gestion saine du patrimoine national.** De toutes les manières, il vous appartient, Fédération par Fédération, de nous donner les résultats exacts obtenus dans le domaine de la gestion des crédits affectés à la campagne de production. Vous n'omettez pas, en tenant uniquement compte des dépenses de fonc-



Deux Présidentes, deux sœurs, Mesdames Andrée Touré et Ducette Cabral suivent attentivement les débats du CNR.

tionnement, de nous donner le prix de revient moyen de l'hectare de vos BMP et BAP.

Au point 4, il est inscrit : « dispositions prises pour la culture maraîchère ».

Nous devons vous rappeler que l'un des points de la Charte de la Révolution du 16 février 1975 concerne la production maraîchère.

Il est anormal qu'un pays comme la Guinée, disposant des meilleures conditions naturelles pour un développement dynamique de ses ressources naturelles, puisse manquer de légumes ou de condiment au niveau de certaines de ses collectivités sociales. C'est pour corriger cette insuffisance que le Parti-Etat dans la Charte de la Révolution du 16 février 1975, a mentionné l'obligation, pour chaque PRL, de mettre en valeur un ha de culture maraîchère. Nous savons que cette disposition a été respectée par le comportement de certaines Fédérations et les résultats ne se sont pas fait attendre, tant dans les villages que dans les grandes villes. A Conakry notamment, nous avons enregistré une réduc-

tion très sensible du prix de vente des légumes et condiments. Mais nous savons également que, soit par paresse, soit par négligence, ces deux défauts ont les mêmes conséquences dans le domaine économique, certaines régions n'ont pas du tout appliqué cette disposition.

Nous ne vous demandons pas un compte-rendu, puisque nous abordons une nouvelle année maraîchère. C'est maintenant qu'il faut débiter cette campagne, et nous vous demandons quelles sont les dispositions effectivement prises par vous pour le respect de cette disposition de la Charte de la Révolution.

Il a été mentionné que pour les mutuelles agricoles des travailleurs, les gouverneurs de Région, se substituant aux organisations syndicales, feraient fonctionner les moyens de production en vue de fournir des légumes et condiments aux travailleurs des chef-lieux des Régions. Il serait quand même nécessaire qu'un compte-rendu soit fait sur ce point précis afin que nous n'ayons pas à regretter la substitution des gouverneurs aux autorités syndicales. Nous avons fait cette substitution avec l'idée que les autorités régionales feraient mieux exécuter la tâche prévue que les travailleurs et que ceux-ci seraient alors mieux et régulièrement ravitaillés. Mais si, dans une région il se trouvait qu'aucun effort n'a été engagé dans ce sens, il serait alors mieux indiqué de confier à nouveau aux travailleurs eux-mêmes, l'exécution des tâches qui interviennent dans l'amélioration de leurs conditions d'existence.

Donc le point 5 : « compte-rendu sur l'utilisation des fonds de la Mutuelle agricole des travailleurs », donnera lieu, lui aussi, à des réponses claires, véridiques et contrôlables.

Le point 6 appelle le compte-rendu sur les activités de l'ENCOBE (Entreprise commerciale de commercialisation de bétail) dont chaque Région est maintenant dotée.

Six mois après la création de cette nouvelle Entreprise, il est temps qu'un compte-rendu soit fait pour nous permettre de connaître les résultats de la décision, le succès étant lié directement à la satisfaction des besoins alimentaires de la population de chaque Région.

Le point 7 a trait au compte-rendu sur les activités des boucheries et des boulangeries régionales.

Ici aussi, des résultats précis doivent être fournis. Nous devons vous dire qu'ici aussi, le pouvoir central s'est organisé pour porter éventuellement la contradiction, car

nous sommes effectivement renseignés sur l'état de fonctionnement de chaque boulangerie ou boucherie dans le pays. C'est pourquoi rien ne servira de camoufler la vérité et les difficultés rencontrées. Il faudra que le compte-rendu soit objectif. Il s'agit de l'alimentation du Peuple et la tricherie n'est pas admise dans ce domaine.

Au point 8, nous avons le compte-rendu sur le recouvrement des fonds des Entreprises régionales de commerce (E.R.C.).

Ce point est très important, car les décisions dynamiques prises par le Parti-Etat au cours de l'année 1975 ont eu des effets salutaires sur la situation économique, particulièrement en 1976. En effet, le Peuple producteur, assure lui-même la commercialisation de sa production. Le Peuple, consommateur des biens produits par lui et des marchandises importées par lui, assure lui-même la vente des marchandises et des produits, le bénéfice lui revenant encore pour être investi en infrastructure, en moyens de production, pour l'amélioration des conditions d'existence des masses populaires. C'est donc toute la base de la dynamique économique choisie par le Parti-Etat. Il faut que nous sachions exactement les résultats du fonctionnement des Services locaux économiques des Pouvoirs Révolutionnaires Locaux, notamment le résultat des rapports de ces Services locaux économiques avec les Entreprises régionales de



La camarade Mercèdes Alvarez, de la Fédération Démocratique internationale des Femmes, à côté de la camarade Jeanne Martin Cissé au présidium du CNR.

commerce qui constituent leurs fournisseurs pour les marchandises d'importation et leurs clients pour l'achat aux P.R.L. des produits agricoles.

Il n'y a pas longtemps, un rapport central du Ministère de Commerce intérieur accusait l'existence de 1 800 000 000 de sylis de marchandises encore détenues au niveau des P.R.L. C'est pourquoi le Comité Central vous a saisis d'un message télégraphique ordonnant le recouvrement des fonds au niveau des Entreprises régionales de commerce avant le 31 octobre de l'année en cours. Cela permet de rétrécir immédiatement la masse monétaire en circulation, de faire le point de la situation en fin d'année budgétaire, d'étudier les dispositions à prendre pour la prochaine campagne de commercialisation et éventuellement, de déterminer le montant de l'intervention financière de la Banque en faveur des P.R.L. pour leur permettre d'assurer correctement et totalement, la commercialisation des produits. Mais il faut une rupture comptable entre les années pour déterminer le point de départ de la nouvelle année et fixer les conditions d'ouverture ou de départ des activités économiques de la nouvelle année.

Au 9^e point, il est inscrit un compte-rendu sur la rentrée scolaire avec les résultats de la perception de la taxe scolaire.

Vous savez les grandes décisions récemment arrêtées par la 8^e session du Conseil supérieur de l'Éducation et confirmées par la 36^e session du Conseil National de la Révolution. C'est ainsi que cette année seule, 12 nouvelles facultés d'Agronomie ont vu le jour. Les Fédérations d'implantation de ces nouvelles unités d'enseignement supérieur doivent nous faire un compte-rendu d'exécution de tâches et nous faire connaître aussi les conditions de démarrage de ces nouvelles facultés.

En ce qui concerne la contribution scolaire, nous voudrions en discuter largement pour voir les effets et en même temps déterminer ensemble les conditions d'utilisation de ces taxes au profit du développement de l'éducation dans chaque Région, surtout que le calendrier arrêté par le Parti-Etat fait obligation à chaque village de normaliser, par une infrastructure solide, son école pour atteindre au moins ses 6 classes, et ce, avant le 14 mai 1977. 30^e anniversaire du Parti-Etat. Il a été aussi arrêté la décision de normalisation des écoles d'enseignement dans chaque

Arrondissement du pays. C'est pourquoi ce problème, ayant une importance exceptionnelle, fera l'objet d'un compte-rendu objectif devant permettre au Conseil National de la Révolution, à partir des réalités connues, d'apprécier l'action complémentaire ou supplémentaire à engager, toujours dans le sens du développement dynamique de l'Education révolutionnaire en Guinée.

Au 10^e point, il est inscrit un compte-rendu sur les travaux de construction des magasins des Entreprises régionales de commerce. Par anticipation, nous avons déjà parlé de ce point dans le cadre de la préparation de la commercialisation.

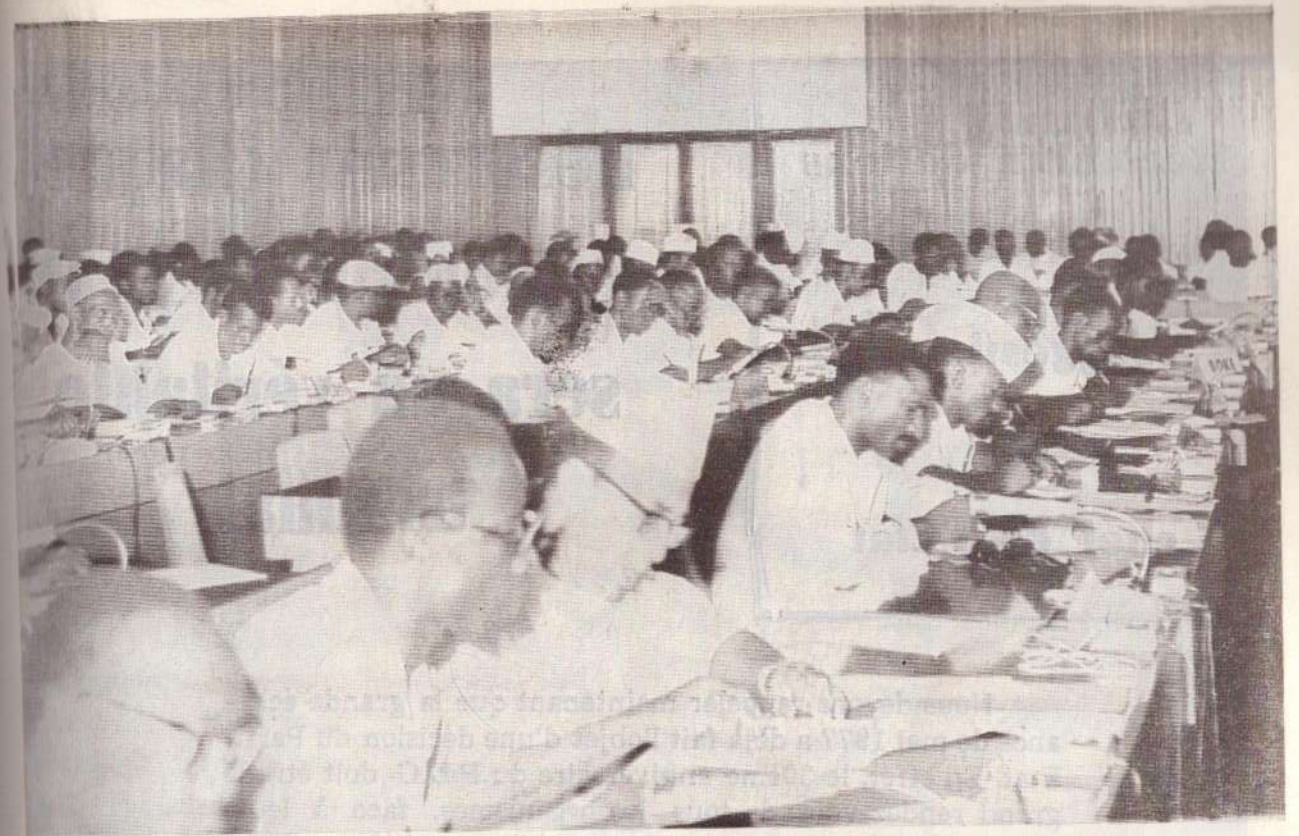
Tels sont les 10 points inscrits à l'ordre du jour. Il vous est demandé, avant de l'adopter, de l'amender, c'est-à-dire que si le Comité Central a omis d'inscrire un ou des problèmes dont l'importance et l'urgence réclament leur discussion au cours de la présente session, la Fédération qui en a conscience peut en faire la proposition d'inscription à l'ordre du jour avant son adoption.

Camarades,

Nous sommes à une période de rupture entre les anciennes méthodes et les nouvelles méthodes arrêtés par la Charte de la Révolution. C'est une reconversion de style de travail à laquelle nous devons nécessairement procéder pour abandonner définitivement toute méthode d'improvisation dans la marche de la Révolution, grâce à l'utilisation de la science des ressources de l'intelligence, et également la grande expérience acquise, en vue de permettre au Peuple de réaliser, dans les meilleures conditions, ses grands objectifs d'avenir.

Ici, nous devons savoir que le problème économique est le problème crucial du développement. L'Afrique, dans la conception révolutionnaire, doit-pouvoir vivre d'elle-même. Elle a, certes, besoin d'aide, mais aucune aide si généreuse soit-elle, de si grandes dimensions soit-elle ne pourra rendre heureuse l'Afrique en dehors de l'action consciente, résolue des Peuples africains eux-mêmes.

Nous le savons tous : autant l'indépendance ne se donne pas, la liberté ne se donne pas, la dignité ne se donne pas, autant le développement ne saurait se donner. Il faut le conquérir, le conquérir par une attitude objectivement utile parce qu'engagée dans la transformation des potentialités en réalités objectives de bonheur. Il faut que le Peuple, organisé en conséquence, éduqué en consé-



«...Nous pensons que vous apporterez des précisions indispensables à cette session pour lui permettre d'analyser la situation nationale».

quence soit à même de valoriser son espace et son temps. Et pour se faire, il faut que l'homme, agent par excellence du développement, soit inséré parfaitement dans l'action générale du Peuple, en parfaite harmonie avec le Peuple, en parfaite fidélité aux objectifs supérieurs du développement envisagé par le Peuple. Mais nous disons et nous répétons que **si l'histoire n'est faite que par le Peuple et non par un homme, les victoires et les échecs sont l'œuvre des cadres dirigeants dans chaque pays**; ce qui souligne, de façon particulière, la responsabilité du Conseil National de la Révolution et lui enjoint dès lors de procéder à une étude objective de la situation nationale afin de choisir, de façon correcte, les directives à donner pour que le Peuple qui reste toujours disponible, utilise son intelligence créatrice, ses efforts productifs à la réalisation de ses légitimes ambitions de progrès et de bonheur dans l'harmonie.

Prêt pour la Révolution !

Recommandations

et

suggestions

du

chef de l'Etat

Désormais chaque session du C. N. R. sera un véritable tribunal

Nous devons rappeler maintenant que la grande échéance de mai 1977 a déjà fait l'objet d'une décision du Parti-Etat. En effet, le 30ème anniversaire du P.D.G. doit être le grand rendez-vous de tous les organismes, face à leurs responsabilités, pour présenter un bilan positif, un bilan effectif, dénué de tout commentaire subjectif. Ce bilan permettra de voir, aux différents échelons de l'organisation du Parti-Etat, la situation découlant de l'action qui a été menée depuis le lancement du plan quinquennal le 2 octobre 1973 et d'apprécier exactement le degré d'efficacité de chacun des organismes dirigeants de la Révolution dans cette phase d'application du Parti-Etat.

Nous tenons à la parfaite sincérité du bilan que les uns et les autres auront à présenter.

A cet effet, un certain nombre de directives doivent être arrêtées par la présente session du CNR, afin que certains éléments tricheurs ne puissent pas malhonnêtement modifier la réalité.

Au centre de nos préoccupations demeure le P.R.L. que nous considérons comme étant la base fondamentale de l'action révolutionnaire, le point d'appui le plus décisif de la Révolution et l'arme privilégiée de la « classe-Peuple », non seulement pour pouvoir dominer la nature, mais aussi pour s'imposer à ses ennemis de classe, grâce à la réalisation effective de ses objectifs de bonheur démocratique et social.



L'année 1976 a connu d'intenses activités au niveau des P.R.L., tous préoccupés par l'accomplissement correct des tâches confiées à eux par le Parti, notamment dans le domaine de la production. Les P.R.L. sont entrés de plain-pied dans l'action commerciale, d'abord par la commercialisation par chaque P.R.L. de la production destinée à l'exportation, ensuite par la vente des marchandises d'importation au niveau des consommateurs afin de pouvoir, à l'avenir, se dérouler dans toutes les conditions d'efficacité requises et nécessaires à la réussite de l'entreprise engagée.

Au cours de l'année 1976, le Pouvoir Révolutionnaire Central a pris une série de décisions en faveur des P.R.L. pour leur permettre d'assumer efficacement leur mission, notamment celle de la commercialisation. Ainsi, une importante avance bancaire a été accordée à l'ensemble des E.R.C., afin qu'elles puissent mettre à la disposition des Services économiques locaux des P.R.L., des crédits de campagne pour faciliter l'achat au comptant par les P.R.L.; des produits des paysans. Les Entreprises nationales ont été par ailleurs invitées à mettre à la disposition des E.R.C., un

volume très important de marchandises et d'articles d'importation, lesquels marchandises et articles devaient être répartis entre les P.R.L. sans paiement comptant. Ces dispositions devaient permettre aux P.R.L. de les écouler et d'assumer le versement de la valeur des marchandises aux E.R.C.

Le Pouvoir central avait aussi ordonné à la Banque une intervention financière, sous forme d'avance, à consentir aux Entreprises nationales chargées du secteur du commerce intérieur. Cette intervention visait un seul et même but : **placer la campagne de commercialisation dans les meilleures conditions de son déroulement.**

EVITER TOUT REPORT QUI SERVIRAIT A COUVRIR LES MALVERSATIONS

Nous sommes en fin d'année et il y a lieu de faire le point de la situation exacte de chaque P.R.L., de chaque Région. Il faut éviter désormais des reports successifs de situation qui couvrent souvent des malversations.

En fin de campagne, chaque P.R.L. urbain ou rural est tenu de solder son compte. Les fonds de commercialisation encore disponibles doivent être effectivement reversés. Les produits commercialisés doivent être effectivement livrés au plus tôt pour permettre au P.R.L. d'envisager de nouveaux rapports commerciaux dans le cadre de la nouvelle campagne.

Nous pouvons nous entendre et fixer un dernier délai, par exemple, **la date du 30 novembre 1976 pour que tous les arriérés soient réglés aux E.R.C.**, tant en ce qui concerne les fonds de commercialisation déposés au niveau des P.R.L. ou en ce qui concerne les marchandises à eux livrées. Les E.R.C. devront également, à cette date, se libérer de toutes les dettes contractées vis-à-vis de la Banque ou du Crédit national. Ainsi, les fonds de commercialisation devront entièrement être reversés à la Banque à la date du 30 novembre 1976.

Cet assainissement est indispensable. Il a l'avantage de pouvoir déceler toutes les malversations éventuelles faites et camouflées sous les fausses déclarations des malfaiteurs. En effet, d'aucuns déclareront facilement qu'ils disposent d'importantes quantités de produits mais qui, faute de moyens d'évacuation, ces produits encombrant encore les magasins. Or, si ceux-là ont pu venir prendre les marchandises et les acheminer aisément vers le P.R.L., ils devraient être

à même d'effectuer la tâche de livrer les produits correspondants.

Ensuite, une telle mesure nous mettrait à l'abri des fausses déclarations au cours de la prochaine session du C.N.R. car, les quantités importantes de produits non encore livrées par certains P.R.L., et qui vont l'être dans les semaines à venir, ajoutées aux quantités de produits résultant de la nouvelle campagne, pourraient gonfler le volume de la production au titre de l'année en cours, alors qu'une bonne partie de ces produits proviennent de la précédente campagne. **Voilà, précisément pourquoi nous devons absolument faire rentrer tous les produits de la campagne 76-77 pour qu'aucun report de ces produits sur le volume de la commercialisation au titre de l'année 77-78 ne soit possible.**

POUR UN MEME BAREME DE PRIX POUR TOUTE LA NATION

Nous devons également arrêter d'un commun accord un barème des prix. Il semble encore, malgré les directives pourtant précises du Parti, que les prix varient encore d'une Région à l'autre. Il en résulte des disparités qui ne peuvent que ruiner le prestige du Parti, lorsque les militants se rendront compte que les prix pratiqués dans leur Région sont différents de ceux pratiqués dans une Région voisine. **Il doit être impérativement décidé qu'à l'issue de la présente session, les prix, tels qu'ils sont homologués seront effectivement appliqués avec la même rigueur à tous les niveaux.** Il en sera de même des prix des produits agricoles comme des prix des marchandises d'importation.

Il faut aussi que le prix du pain soit uniformisé dans toutes les Régions. Tout à l'heure, nous avons voulu retenir, pour la fabrication du pain, des miches de 250 gr. Des spécialistes nous ont informé qu'il serait plus avantageux d'uniformiser la fabrication pour 400 gr. Cela semble-t-il représenter plus d'avantages, car, il y aurait moins de déchets, moins de brûlures et moins de dépenses en levure. Nous demandons à la Commission de se prononcer finalement à ce sujet. Des notes techniques ont été fournies par ALIMAG.

En ce qui concerne la viande, il y a lieu de lui fixer un prix unique sur toute l'étendue du territoire national. **Tous les centres, en dehors de Conakry, devront donc retenir le prix de 35 sylis, le kg de viande sans os.** On doit également

fixer un prix unique pour le poisson afin de mettre fin aux malversations qui se pratiquent à une grande échelle à l'heure actuelle. La Commission est chargée de nous proposer le prix du kg de poisson.

La Commission pourra également exiger qu'avant le 1er janvier 1977, tous les magasins de stockage des produits soient effectivement terminés. N'oubliez pas que la date d'inauguration de ces magasins était initialement fixée au 14 mai 1976. Cette décision avait été arrêtée par le C.N.R. lui-même. Si nous ne voulons pas aborder la prochaine campagne de commercialisation avec des facteurs négatifs, il faudra que ces magasins soient partout terminés avant le 31 décembre 1976, délai impératif.

Il est également demandé à la Commission d'examiner une autre action qui nous paraît nécessaire et qui concerne la construction de silos en dur au niveau des P.R.L. et des Arrondissements à mettre en service au cours de la présente campagne de commercialisation. Il faudrait déterminer les caractéristiques techniques de ces ouvrages parce que le problème des emballages se posera bientôt avec acuité.

Il faut utiliser judicieusement les sacs vides disponibles pour leur donner la possibilité de nombreuses rotations. Un tel procédé exige la recherche d'autres moyens pour une meilleure conservation des céréales. Nous pensons trouver la solution dans des greniers que nous pouvons construire tant au niveau de certains P.R.L. qu'au niveau des Arrondissements. La Commission de Résolution discutera donc de ce problème et le Domaine de la Promotion rurale présentera une note technique relative à la réalisation de ces greniers.

POUR UNE EVACUATION RAPIDE DES PRODUITS DE LA COMMERCIALISATION

Il faudra également examiner le problème des transports pour une évacuation rapide des produits pendant toute la durée de la campagne de commercialisation. Si les moyens disponibles sur place ne suffisent pas, il faudra que des dispositions soient prises sur le plan national pour permettre à chaque Région de disposer des moyens suffisants pour le drainage rapide des produits commercialisés par les P.R.L. au niveau des magasins des E.R.C.

Au sujet du budget, les gouverneurs ont été informés par message du report à une date ultérieure de l'appli-



Les délégués des fédérations saluent avec enthousiasme les décisions et recommandations issues du CNR.

tion du décret portant refonte du système de fiscalité et de la modification de l'année budgétaire. Cette récente décision se justifie par de sérieuses raisons :

1 — Le Comité Central s'est inquiété de voir les Régions dispensées de recouvrer les impôts pour trois mois constituant un vide, la plupart d'entre elles ne pouvant alors assainir leurs finances.

2 — La réforme visant la suppression du minimum fiscal est importante car, il s'agit d'une rupture totale d'avec l'ancien système fiscal déjà suffisamment condamné en tant que reflet de la conception coloniale de l'administration. Nous pensons que le Congrès qui doit se tenir incessamment, est la seule instance habilitée à prendre une décision d'une telle importance.

3 — D'autre part, la motivation essentielle pour la mobilisation des militants dans les P.R.L. était axée sur la possibilité donnée à la Brigade de se substituer aux militants pour payer tout ou partie de la taxe régionale. Si on annonçait la suppression de cette taxe régionale, est-ce que la motivation de la mobilisation ne tomberait pas d'elle-même ? Est-ce que la baisse de tension ainsi déclenchée n'aurait pas un effet négatif sur la prochaine campagne ? Voilà par anticipation, les problèmes liés à l'application du décret reporté, qui ont amené le Comité Central à décider de différer la refonte du système de la fiscalité jusqu'à nouvel ordre et à vous inviter à établir le nouveau budget pour compter du 1er octobre 1976, comme par le passé, et à faire vos prévisions comme par le passé.

D'ici mai 1977, vous aurez certainement réalisé en recettes, sinon la totalité de vos prévisions, du moins la plus grande partie. Si d'aventure le Congrès arrivait à prendre la décision heureuse qui nous est chère, l'année ne serait plus perturbée et le fonctionnement des services publics ne le serait pas non plus. Ainsi les dispositions requises devront être prises à temps avant la nouvelle année. Voilà pourquoi l'application du décret en question a été reportée.

RENTREZ TOUS LES ARRIERES AVANT JANVIER 1977.

Vous devez immédiatement établir le nouveau budget local sur l'ancienne base, mais nous devons vous inviter et la Commission de Résolution doit le mentionner, nous devons vous inviter, disons-nous, à assurer le recouvrement intégral des arriérés. Une faiblesse qui nous serait préjudiciable serait qu'enfin d'année, ceux qui se sont acquittés de leurs impôts se sentent pénalisés par rapport à ceux qui ont refusé de payer les impôts parce qu'on ne leur aura pas réclamé les arriérés. Cette tendance pousserait les populations à se soustraire à leurs obligations. C'est pourquoi, nous devons prescrire un délai de recouvrement à chaque Région pour les émissions qui ont été faites au cours de l'année, afin que l'action de recouvrement des arriérés soit effectif, du moins pour les sommes émises au profit du budget local. Ces moyens financiers viendraient, en plus des recettes nouvelles, mettre chaque Région dans une situation d'assainissement total, c'est-à-dire que chaque Région serait à même de se libérer en même temps de ses arriérés. **Les arriérés devront donc rentrer avant le 1er janvier 1977.** A cet effet, nous avons donné, par télégram-

me, des instructions spécifiques aux gouverneurs, relatives aux P.R.L. qui n'ont pas pu livrer toutes les quantités de produits représentant le montant de la taxe régionale.

Il faut également que tous les organismes se libèrent de leurs dettes vis-à-vis du Journal HOROYA. Nous ne parlons pas du produit de la « Nuit de HOROYA ». Nous demandons qu'il revienne à chaque Fédération pour alimenter sa caisse. Mais les factures de Horoya ainsi que celles de Libraport et éventuellement celles du Bureau de Presse devront être réglées par toutes les Fédérations **avant le 1er décembre 1976.**

Nous vous invitons aussi à établir avec réalisme le budget pour l'année nouvelle. Les constatations et leçons découlant de vos exposés concernent la trop grande différence qui existe entre vos prévisions budgétaires et le montant des émissions. Vous devez tenir compte de la réalité de l'année en cours ou des années écoulées pour limiter les prévisions au montant pouvant être effectivement couvert. Vous ne devez plus vous livrer à des sur-estimations des possibilités budgétaires de la Région. Un bon gestionnaire est celui qui sous-estime les capacités en recettes et sur-estime les charges afin de n'être jamais surpris par des imprévus. Cela veut dire que pour la plupart des Régions les recettes doivent être fixées avec réalisme et les dépenses sur-estimées.

Un autre point mérite d'être abordé : **il est temps de prévoir une utilisation productive du budget.** Nous voulons dire que l'on doit prendre en compte le nécessaire équipement de la Région afin que les recettes budgétaires ne soient pas exclusivement destinées à des charges de fonctionnement qui ne laissent aucune trace au profit des populations régionales. Toutes les Régions qui ont un personnel pléthorique doivent prendre leurs responsabilités si elles veulent assainir leurs finances. Il faut que le train de vie de la Région soit conforme à ses possibilités réelles.

Ainsi, chaque Région est-elle invitée à inscrire obligatoirement dans son prochain budget, des crédits affectés à la construction de logements. Un service de logement doit donc être créé afin que les travailleurs soient logés effectivement avec, naturellement, une retenue du taux du loyer sur leur traitement. Dans certaines Régions, on fait des retenues sur la solde au titre du loyer pour quelques fonctionnaires, dans d'autres on ne retient rien, si bien que ceux

qui ne sont pas logés sont doublement pénalisés. Il faut appliquer une politique de justice. Et chaque année, les retenues effectuées sur les traitements de ceux qui sont logés venant comme recette budgétaire, permettront à la Région de construire quelques nouveaux logements. Une telle politique, méthodiquement suivie, permettra, à la longue, de loger tous les travailleurs qui doivent l'être.

CREER PARTOUT UN SERVICE REGIONAL DE L'HABITAT

Un Service régional de l'Habitat doit donc être créé dans chaque région et une politique dynamique de l'habitat doit être menée. Nous avons préconisé, à plusieurs reprises, l'utilisation des prisonniers pour la taille des pierres ainsi que l'engagement de quelques manœuvres afin que tout au long de l'année, une équipe puisse permettre à la Région de disposer d'assez de pierres taillées pour assurer la construction de logements modernes sur la base de l'utilisation à grande échelle des matériaux locaux.

Le Plan quinquennal en cours a prescrit la création, au niveau des P.R.L., des Arrondissements et des Régions de fours à briques. Au cours des premières sessions du C.N.R., certains délégués des Fédérations étaient fiers de parler du nombre de briques cuites produites par leurs fours. Aujourd'hui, à notre grande surprise, tout le monde est muet sur ce problème. L'action serait-elle abandonnée ? Cela est certes le propre de ceux-là seuls qui trichent avec le Peuple. **Les besoins du Peuple sont des besoins permanents.** On ne peut pas dire : « aujourd'hui je donne à manger et à boire au Peuple et demain s'abstenir de lui fournir le repas ». Il faut donc obligatoirement que les actions prescrites soient réalisées. **C'est pourquoi, la présente session doit être une session charnière qui nous permettra de passer de la phraséologie, des discours creux de fidélité au Peuple, à l'action véritable de fidélité à la Révolution et au Peuple.**

Il faut, pour permettre à tous les militants des P.R.L. de suivre le fonctionnement régulier des Services locaux, exiger qu'à l'échelle de toute la Nation le premier vendredi de chaque mois, à l'Assemblée générale au niveau de tous les P.R.L., chaque Service local rende compte de son bilan mensuel. **Les militants doivent connaître les qualités de marchandises livrées par l'E.R.C., les quantités vendues, le**

stock existant et les fonds reçus dont le versement doit avoir lieu immédiatement à l'issue de l'Assemblée générale. Il faut qu'avant ce premier vendredi de compte rendu d'activité des Services locaux, une circulaire du Bureau fédéral ou du Pouvoir Révolutionnaire Régional parvienne à chaque P.R.L. par l'intermédiaire des commandants d'Arrondissement indiquant à chaque P.R.L. les quantités et valeurs de marchandises et articles livrés, les quantités et valeurs de produits reçus du P.R.L., et le solde créditeur ou débiteur. Chaque mois donc, une telle circulaire doit parvenir à chaque P.R.L. **Désormais, le Peuple tout entier doit suivre le fonctionnement des Services locaux des P.R.L.**

MOBILISER LES C.E.R. DANS LA PRODUCTION

La Commission de Résolution, au sujet de l'éducation, doit encore réactiver les directives de la dernière session du C.N.R. car, la normalisation des C.E.R. n'a été jusqu'ici qu'une décision théorique, la plupart des rapports n'en n'ayant même pas fait état. C'est une tâche que les P.R.L. doivent réaliser, mais bien sûr, avec l'aide de la Région en ce qui concerne les tôles et le ciment, si le P.R.L. n'est pas à même de s'acquitter de la totalité des charges. Cet objectif est fixé pour mai 1977. Et l'honneur de la Révolution est que ces décisions soient effectivement exécutées afin que le compte-rendu, à chaque niveau reflète la bonne santé de la Révolution. **Nous n'avons rien à économiser tant que des tâches concrètes restent à réaliser. L'économie n'est obtenue qu'au-delà de la réalisation effective des tâches prescrites.**

Ainsi, pour l'infrastructure scolaire, pour les tables-bancs, tout doit être mis en œuvre pour que l'Ecole guinéenne soit renouée dans tous les villages, que les élèves eux-mêmes se rendent compte de l'importance que devra avoir l'échéance de mai 1977 et qu'ils puissent fêter le 30^e anniversaire du Parti dans la joie, grâce à l'amélioration effective des conditions de leurs études.

Chaque Fédération doit veiller à la dotation de chaque C.E.R. en moyens de travail. C'est bien là, la tâche du P.R.L. ; mais si le P.R.L. n'est pas à même objectivement de l'exécuter, elle revient automatiquement à la Région. Les élèves doivent désormais entrer de plain-pied dans la production et des normes ont été fixées pour chaque C.E.R., mais pour que ces normes puissent être réalisées, encore faudrait-il doter chaque C.E.R. d'un outillage agricole dont

l'utilisation, par les élèves, leur permettrait d'être à jour, lors du rendez-vous.

Nous pensons que la Commission de Résolution devra envisager un saut qualitatif à faire au niveau du fonctionnement de l'Etat dans sa racine qu'est le P.R.L. Ainsi, il faut que **tous les fonctionnaires relevant des différents budgets et servant dans un P.R.L. rural soient désormais payés par le maire du P.R.L.** L'application d'une telle mesure évite les déplacements des fonctionnaires avec une perte considérable de temps et d'énergie qui auraient dû être consacrés au travail productif. Lorsqu'un maître d'école, par exemple, pour percevoir sa solde, est obligé de s'absenter de son C.E.R. pendant 4 ou 5 jours, voire une semaine, ce sera au détriment de l'école, au détriment des élèves. C'est pourquoi, les salaires doivent parvenir aux maires dans les P.R.L. ruraux ; ceux-ci vérifieront l'assiduité des maîtres, l'accomplissement réel par les fonctionnaires des tâches à eux confiées avant de leur payer la solde ; **la solde étant une rémunération du service rendu au Peuple.** Et si le fonctionnaire s'abstient de travailler, le Maire doit refuser de lui payer la solde. Cela accroîtrait effectivement l'autorité politique, administrative du P.R.L. et de ses cadres.

Nous avons décidé de l'intégration des Médersas. Il faudrait que les cadres veillent sérieusement à l'application honnête de cette décision. Là où c'est possible, là où des professeurs d'enseignement arabe et des Imams militants existent, il faudrait, disons-nous, les exhorter à venir faire des causeries aux élèves des Médersas pour les encourager, les conseiller, les éduquer. Tous ceux qui sont décidés à faire avancer la Révolution sont pour nous des professeurs et doivent, de ce fait, intervenir dans le fonctionnement du C.E.R.

Il faudrait que la Commission de Résolution discute des nouvelles conditions d'utilisation des élèves de la 13^e année.

Nous avons déjà décidé **qu'à chaque C.E.R. de 13^e année, correspondra obligatoirement une B.M.P. ou une B.A.P.** Cette décision doit être effectivement appliquée au niveau de chaque Région. Du reste, l'accumulation financière réalisée par les C.E.R. de chaque Région et qui avait été versée au Domaine de l'Education, a été ristournée tout récemment aux Régions dans le but d'équiper les C.E.R. de 13^e année en moyens modernes de production afin de leur permettre de réaliser les normes qui leur sont fixées.

Il faut maintenant voir si l'on doit renoncer définitivement à l'utilisation des élèves de 13^e dans les B.A.P. et dans les B.M.P. des P.R.L., étant donné qu'ils ont leurs propres unités de production.

Il faut également retenir au niveau de la Commission les bases de remboursement des avances consenties aux Brigades de production. Nous savons que si toutes les Brigades ont réussi, que ce soit à Gueckédou ou dans d'autres Régions, le succès dépend du Peuple lui-même ; la quantité et la qualité du travail ayant dépendu du degré d'efficacité des cadres dirigeants de la Fédération, des Sections et des P.R.L. ; nous voudrions proposer à la Commission de Résolution que la commercialisation de la production de chaque Brigade se fasse dans les conditions suivantes :

1^o — sélectionner et prélever les semences pour la prochaine campagne. Cette quantité de produit ne sera pas commercialisée. Si le P.R.L. arrive à livrer les produits directement à l'E.R.C., c'est le prix E.R.C. qui lui sera payé. Mais si des camions de la Région, des camions privés ou des camions de l'E.R.C. assurent le transport des produits, c'est seulement le prix du transport à la tonne kilométrique qui sera défalqué, la différence devant être entièrement versée au P.R.L. **Il faut aider les P.R.L.**

Aussi du prix de la commercialisation, il sera défalqué la totalité des avances consenties à chaque Brigade de production. Il n'est pas question, comme le demande Gueckédou, de faire un paiement échelonné des prêts consentis. Le remboursement devra être total et immédiat dès après les récoltes. Après le remboursement, le reliquat sera versé par le P.R.L. en atténuation de la taxe régionale du P.R.L. Le P.R.L. qui aura produit beaucoup sera ainsi à même de payer non seulement toutes ses charges ou le montant total des avances consenties à lui, mais aussi de payer la totalité de la taxe régionale de ses militants. S'il n'arrive pas à payer la totalité, le P.R.L. réclamera la différence aux militants. S'il peut intervenir dans l'ordre de 10, 20, 50, 60 ou 100 % ; alors les militants de chaque P.R.L. se rendront compte de l'efficacité de leur Brigade de production.

DESORMAIS CHAQUE SESSION DU C.N.R. DOIT ETRE UN VERITABLE TRIBUNAL

Telles sont les suggestions que nous formulons à l'intention de la Commission de Résolution.

Nous ajoutons une observation d'ordre général.

Nous avons dit que toutes les analyses font ressortir

la parfaite justesse de la ligne politique du Parti-Etat guinéen ; la justesse de ses principes et méthodes. Mais nous avons aussi dit que le problème qui reste et qui préoccupe le Parti demeure encore celui des hommes. Et comment peut-on résoudre fondamentalement ce problème sinon qu'en abandonnant désormais le sentimentalisme pour exiger des hommes le respect des engagements vis-à-vis de leur mandat, vis-à-vis du Parti.

Désormais, chaque Session du C.N.R. doit être un véritable tribunal pour vérifier, dans l'action, la fidélité des cadres. Même ceux qui auront fait 40 ans de vie militante avec toute l'efficacité désirée, mais qui se révèlent dépassés, devront être remerciés avec tous les honneurs s'il le faut, afin qu'ils laissent la place à de nouveaux cadres plus aptes à servir le Peuple ; car le Peuple a des exigences permanentes qui, chaque jour doivent être satisfaites.

Nous ne devons pas laisser piétiner le Peuple, et le critère du maintien d'un cadre à sa place dépend de lui-même, c'est-à-dire qu'il doit faire, d'une façon permanente, la démonstration qu'il est bien le cadre qu'il fallait à la place qu'il occupe. Ainsi, c'est par le résultat concret au niveau de tous les organismes dirigeants dans la gestion financière, que nous aurons à juger de la capacité, de la fidélité et des gouverneurs, et des secrétaires généraux. Dans la réalisation des tâches productives, nous aurons à juger de la capacité et de la fidélité et des Bureaux fédéraux et des Comités directeurs et des Bureaux des P.R.L. Et chaque fois qu'un bilan négatif sera présenté, s'il est inférieur à 60 %, ce sera un bilan médiocre, et s'il est inférieur à 50 %, il n'y aura plus de discussions, ce sera la démission de l'organisme dirigeant qui s'imposera. C'est ce que la Commission de Résolution doit pouvoir retenir afin que la Révolution aille de l'avant.

Vous le voyez bien : telle Région végète ou regresse avec telle équipe ; dès que l'équipe est modifiée elle fait un bond en avant ; et telle autre Région qui a fait un bond, dès que l'équipe est modifiée, elle tombe. Cela veut dire que les hommes qui dirigent ont un rôle déterminant à jouer.

Ainsi, pour tous les organismes dirigeants qui réaliseront plus de 80 % de leurs tâches, il ne devrait pas y avoir de renouvellement, aussi longtemps qu'ils seront à 100 % ou au-delà des normes de production fixées ; sauf si le Bureau fédéral, le Comité directeur ou le Bureau du P.R.L. le réclame. Mais la loi du Parti veut qu'un cadre, tant qu'il est fidèle, capable, tant qu'il sert le Peuple, tant qu'il est

encore utile, soit maintenu.

Entre 60 et 80 %, nous avons maintenant ceux qu'on peut appeler les « assez-bon » et les « bons ». Entre 60 et 40 %, ce sont les médiocres, et nous ne devons pas continuer à confier la destinée du Peuple à des médiocres. C'est pourquoi ces médiocres devront être écartés des postes de responsabilité pour une durée au moins égale à la durée statutaire de l'organisme auxquels ils appartiennent.

De zéro à 40 %, eh bien, ce sont les mauvais, les saboteurs de l'action du Peuple. Et à l'avenir, les saboteurs de ce genre, non seulement devront laisser les places de responsabilité à d'autres, mais seront arrêtés et jugés pour sabotage.

Si la présente Session prend la décision d'écartier des postes de responsabilité, pour un temps ainsi déterminé, ceux qui n'auraient pas atteint les 60 % des normes fixées, alors le Parti aura trouvé la dynamique pour exiger des organismes dirigeants, l'accomplissement effectif des tâches, dont ils ont accepté la responsabilité. Il ne s'agit plus là de discours ; qu'on ne sache même pas parler ou écrire, l'essentiel est que le travail soit fait et bien fait. Voilà ce que veut le Parti.

Nous faisons une autre proposition pour la Commission de Résolution, celle-là découlant d'une autre constatation. Vous savez qu'il existe des organismes dirigeants à tous les échelons qu'il y a une diversité de commissions, mais des commissions qui ne le sont que de nom. Très souvent, ce que le Secrétaire fédéral ne fait pas, personne ne voudra le faire ; ce que le Gouverneur ne veut pas faire, personne ne le fera ; ce que le conseil administratif ne veut pas faire, personne ne le fera. Le sort de la Révolution dépend encore de la bonne volonté des dirigeants. Nous devons dépasser cette phase pour sauver le cours de la Révolution.

Nous avons désigné des commissaires politiques pour chaque Région, et très souvent, nous modifions même la composition des commissaires au niveau des M.D.R. et des Régions : un tel est envoyé dans telle Région comme commissaire ; la fois suivante, c'est un autre qui va dans la même Région. Il n'y a pas de continuité de tâches ; cela est préjudiciable au Parti car, cela permet encore le maintien de l'esprit d'irresponsabilité. Quant au commissaire politique, que sa Fédération réalise ses tâches ou non, il n'est pas sanctionné ! Et pourquoi ? Ou il est responsable, ayant les hauts pouvoirs de la Révolution, et s'il est responsable, il faut qu'il soit félicité quand le travail est bien fait, au même titre que le Bureau fédéral, le Comité directeur et le Bureau du

P.R.L. ou bien il ne se considère pas comme responsable, et alors, il aura trahi en acceptant la mission de commissaire politique. Un commissaire politique a le droit de relever le gouverneur s'il a commis des malversations ; le droit de dissoudre séance tenante, un Bureau fédéral s'il considère qu'il est incapable. Il faut donc que les commissaires politiques prennent leurs responsabilités. Ils sont membres du Comité Central et à l'échelon d'une Région, un membre du Comité Central doit pouvoir, partout, défendre la Révolution.

Un commissaire politique vient dans une Région, il y a mille et un problèmes dans tous les domaines de la vie politique, de la vie économique, de la vie sociale, de la vie administrative. Quand le commissaire politique, membre du Comité Central arrive, le plus souvent pour une semaine ou pour 10 jours, eh bien, il ne peut pas vérifier dans tous les domaines, l'état d'avancement des tâches confiées aux différents organismes du Parti-Etat.

C'est pourquoi nous pensons qu'il serait peut-être utile de ne plus désigner de commissaires politiques dans les Régions puisque le M.D.R. est à l'échelle régionale. Nous pensons donc que le commissaire politique peut être désigné à l'échelle sectorielle. Exemple : pour tous les problèmes des B.M.P. en Guinée, qu'il s'agisse des tracteurs, des pièces de rechange, des pneumatiques, du carburant, de tous les problèmes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des B.M.P., il sera commis un seul commissaire politique dont dépendront, en la matière, tous les organismes du Parti-Etat. Il s'occupera exclusivement des B.M.P. et finira par se spécialiser dans ce domaine et devenir un véritable conseiller technique du Parti pour résoudre valablement tous les problèmes concernant ce domaine. Il en sera de même des autres secteurs d'activités, même pour la production du miel et de la cire. L'agriculture et la production de cire, voilà une grande décision prise par le Parti. Mais qui a parlé, même au cours des sessions de la Conférence économique régionale, de cette grande décision ? Qui parle de miel ? Qui a produit du miel ? Personne ! Or, il s'agit de l'exécution d'une des décisions du 10^e congrès consacré au Plan, et qui ont été largement diffusées ; mais ce n'est pas suffisant ! La Révolution, c'est l'éducation et on ne peut pas éduquer sans se répéter, sans se contrôler. C'est pourquoi, à l'échelle de la Nation, il y aura un commissaire politique chargé de la production de miel et de cire. C'est lui qui, en rapport avec tous les Bureaux fédéraux, donnera les instructions. Il exigera les compte-rendus, ce sera sa tâche particulière. Cet important secteur ne sera plus oublié, car il y aura quelqu'un qui s'en



Les délégués des Fédérations écoutent attentivement la lecture des décisions et recommandations du CNR.

occupera et qui en sera responsable.

D'autre part, on a créé des Brigades de pêche dans les Régions, à Conakry, Boffa, Boké, Kouroussa, Kankan, Siguiri, Kérouané etc... et tout le monde avait applaudi en approuvant cette mesure qui doit notablement améliorer l'alimentation du Peuple. Mais qui suit l'action de ces brigades ? Où sont les résultats ? On a fait applaudir par les populations la décision, mais on attend les résultats. C'est pourquoi il y aura aussi un commissaire national chargé, à l'échelle du pays, de l'action pêche maritime, pêche fluviale, de la pisciculture et de la conservation des produits de pêche.

Nous avons parlé de parcs à bétail. Où en est-on aujourd'hui ? Les cadres nationaux, fédéraux, passent dans les P.R.L. et oublient l'exécution de cette action cependant retenue comme capitale pour la sauvegarde des champs de culture et pour le progrès de l'élevage. C'est pourquoi il y aura aussi un commissaire chargé de l'élevage. Il répondra de l'application de la décision du Parti portant sur la création

de parcs collectifs au niveau de chaque P.R.L. pour la systématisation de la vaccination. Il répondra de tous les problèmes relatifs à ce secteur.

Il y aura un commissaire chargé des Centres de promotion féminine. Voilà une autre action également oubliée, et les C.P.F. fonctionnent tant bien que mal. Le programme ambitieux de formation professionnelle de la femme qui avait motivé la création des C.P.F. semble oublié. Un commissaire aux C.P.F. et artisanat est donc nécessaire.

Il faut que les grands secteurs dynamiques de la Révolution soient confiés à des commissaires politiques. Ainsi, il y aura un commissaire pour l'action syndicale à tous les échelons, un commissaire à l'action de la jeunesse, un commissaire à l'action féminine, un commissaire politique à l'Armée, etc. . . etc. . .

Nous pensons donc que quel que soit le nombre de ces commissaires, nous pourrons, parmi les nombreux cadres dont dispose déjà le Parti-Etat, les désigner judicieusement, mais chacun sera chargé d'un secteur déterminé. Nous pourrons voir, ensuite, à l'échelon de chaque Région, de chaque Arrondissement, de chaque P.R.L. pour certaines actions qui sont à tous les échelons, comment ce commissaire national devra avoir les collaborateurs désignés en raison de leur engagement et de leur compétence pour effectuer certaines tâches. Mais nous pensons que si nous voulons réellement planifier le développement qui doit se faire par et grâce à la maîtrise de chaque secteur, il est nécessaire de faire coller notre structure d'action à l'existence des secteurs correspondant aux grandes actions décidées par le Parti et qui, toutes, doivent être réalisées.

Il faut pour chacune d'elle, un commissaire national secondé par un commissaire régional, celui-là secondé éventuellement par un ou des commissaires locaux.

La commission de Résolution devra discuter largement de l'ensemble de ces propositions et présenter au C.N.R. les recommandations qu'elle jugera utiles. Mais le devoir du Secrétaire général du Parti était de faire ces propositions pour essayer de qualifier l'action révolutionnaire.

Prêt pour la Révolution !

37^e SESSION DU C.N.R.

DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

La 37^e session du C.N.R. réunie au Palais du Peuple à Conakry, du 22 au 27 octobre 1976 sous la haute présidence du Responsable Suprême de la Révolution, le camarade Ahmed Sékou Touré, autour de l'ordre du jour suivant :

- 1^o) Compte-rendu sur l'exécution des budgets régionaux
- 2^o) Préparation de la campagne de commercialisation
- 3^o) Compte-rendu des activités des Brigades de Production (B.M.P.-B.A.P.)
 - a) Superficie
 - b) Montant des dépenses
 - c) Disponibilités financières existantes
- 4^o) Dispositions prises pour la culture maraîchère
- 5^o) Compte-rendu sur l'utilisation des fonds des MAT
- 6^o) Compte-rendu sur les activités de l'ENCOBE
- 7^o) Compte-rendu sur les activités des boucheries et boulangeries régionales
- 8^o) Compte-rendu sur le recouvrement des fonds des E.R.C. auprès des P.R.L.
- 9^o) Compte-rendu sur la rentrée scolaire avec les résultats de la perception de la taxe scolaire
- 10^o) Compte-rendu sur les travaux de construction des magasins E.R.C.

Après avoir suivi avec une attention toute particulière le magistral exposé d'orientation et les différentes mises au point du camarade Secrétaire général du P.D.G.

~~Après avoir été largement informé par le camarade~~

Responsable Suprême de la Révolution de la grave situation qui prévaut actuellement en Namibie et en Azanie, caractérisée par l'agressivité de l'impérialisme, et celle qui prévaut au Zimbabwe où l'impérialisme, pour échapper aux coups mortels que lui assène l'Armée du Peuple Zimbabwe, la ZIPA, a engagé des pourparlers pour démobiliser les combattants;

Après avoir analysé les différents problèmes soulevés par les Fédérations dans leur rapport et en avoir longuement débattu;

Considérant que la présente session constitue un point nodal dans le développement économique et social de la Nation,

I. — DES BUDGETS REGIONAUX

Le Conseil National de la Révolution,

Considérant que les brillants résultats enregistrés dans la gestion par les PRL, est le reflet de la ligne de masse démontrant la capacité infinie du Peuple en matière de gestion, capacité se traduisant en une action courageuse et consciente qui élimine le bureaucratisme et le népotisme,

Considérant la nécessité d'assurer aux P.R.L. les ressources indispensables à l'exécution des tâches qui leur sont dévolus et le rôle qui en découle,

DECIDE

1^o). Que l'année budgétaire continue, comme par le passé, à courir du 1er octobre de chaque année jusqu'au 30 Septembre de l'année suivante.

2^o). Prescrit aux régions administratives, la confection des budgets locaux sur la base des réalités, en tenant compte des capacités contributives réelles des Régions.

3^o). Ordonne le recouvrement intégral des impôts arriérés en fonction des émissions, et ce, avant le 1er janvier 1977.

Le Conseil National de la Révolution autorise exceptionnellement : pour cette année, la perception du reliquat de la taxe 1976 en espèces et la contrevaletur en produits inscrits au titre des normes assignées aux PRL qui doivent obligatoirement les commercialiser.

4^o). en vue d'un assainissement financier complet, les Régions sont invitées à procéder avec fermeté, avant la confection des nouveaux budgets, à la compression du personnel pléthorique là où il en existe.



Le camarade Mamadou Tounkara, ministre du MDR de Boké (au micro), donne lecture des décisions et recommandations du CNR.

5^o). Invite tous les organismes à se libérer de leur dettes vis-à-vis du Journal HOROYA, du Bureau de Presse et de Libraport avant le 30 novembre 1976.

6^o). Décide de la création, au niveau de chaque Région administrative, d'un service de l'habitat chargé de la construction, de l'entretien et de la gestion des logements administratifs.

7^o). La confection des budgets régionaux de développement comportera à chaque exercice, une inscription obligatoire de crédits affectés aux constructions de nouveaux logements des cadres en vue de réserver à ceux-ci les meilleures conditions d'accueil.

Pour la réalisation de ce programme, le CNR prescrit l'utilisation de la main-d'œuvre pénale dans la taille des pierres, dans la confection de briques cuites destinées aux constructions en dur;

8^o) Il sera inscrit dans la partie recettes de chaque budget local :

a). les recettes provenant des retenues à opérer sur les logements;

b) les contributions scolaires, ce montant devant être utilisé au développement de l'infrastructure et à l'achat de fournitures;

9^o. Le Conseil National de la Révolution invite les Fédérations à assurer la perception de la totalité du minimum fiscal avant le 31 Mars de chaque année.

10^o. Il décide que chaque dernière session du CNR de chaque année inscrive à son ordre du jour, le compte rendu de l'exécution des budgets régionaux et que es deux sessions du conseil régional de la Révolution étudient, à l'avenir, l'exécution des première et deuxième tranches des budgets des P.R.L. et des P.R.A.

11^o DE LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION

Considérant que la 35^e session du CNR avait prescrit à toutes les Régions la répartition des marchandises selon le critère de la production, et avait dénoncé avec vigueur les répartitions partielles et partiales entre les PRL,

Réaffirme avec force que la répartition doit obéir rigoureusement au critère de la production. Toute autre pratique visant à dévier les marchandises de leurs destinations initiales, constitue un frein à la commercialisation au niveau des PRL et de ce fait, doit être condamné comme un acte de sabotage économique.

Rappelle que les seuls clients des ERC, en dehors des services publics, demeurent les PRL et les PRA et que toute livraison de marchandises aux PRL doit faire l'objet de réglementation dans un délai maximum d'un mois.

Décide de la reprise par les ERC, de toutes les marchandises invendues au niveau des PRL avant le 30 novembre 1976.

Le Conseil National de la Révolution décide qu'à la fin de chaque campagne de commercialisation, le point de la situation doit être fait avec les PRL en vue de solder tous les comptes;

Les PRL sont invités et ce, avant le 30 novembre 1976 :

1^o). au reversement de la totalité du reliquat des fonds de la campagne 1975-1976.

2^o). à la livraison effective dans les magasins de l'ERC de tous les produits encore en stock dans leurs magasins.

Pour le 30 novembre 1976, les ERC sont également invitées à se libérer de toutes les avances bancaires consenties pour les besoins de la campagne qui s'achève.

Le Conseil National de la Révolution invite le Ministère du Commerce Intérieur, les autorités régionales, la Police Economique à veiller au respect scrupuleux des prix homologués. A cet effet, le Ministère du Commerce Intérieur est invité à éditer une brochure indiquant les prix de toutes les marchandises et produits à tous les stades.

Invite le Ministère du Commerce Intérieur en rapport avec le Ministère du Développement Rural (COTRA), à livrer avant le 15 novembre 1976, les emballages et matériel de pesage nécessaires pour la présente campagne, conformément aux besoins exprimés par les Fédérations.

Décide de la construction, au niveau des PRL et Arrondissements, des silos en dur conformément à la notice du Ministère du Domaine de la Promotion Rurale.

Le Conseil National de la Révolution exige qu'avant le 1er janvier 1977, tous les magasins de stockage des ERC soient entièrement achevés.

Invite les MDR en rapport avec les Fédérations, à établir un calendrier annuel de commercialisation par produit qui sera communiqué aux Ministères du Commerce Intérieur et Extérieur.

Invite l'Entreprise nationale Cycles de Guinée à procéder au montage des charrettes et chariots dans toutes les Régions où cela n'est pas encore fait, d'ici le 30 novembre 1976 en vue de leur utilisation par les PRL et les autres secteurs de production dans la présente campagne de commercialisation.

Demande au Pouvoir Révolutionnaire Central, l'application, pour la présente campagne de commercialisation, des décisions de la 36^e session du CNR prévoyant l'affectation d'une camionnette par arrondissement pour le drainage des produits vers les magasins de l'ERC et la distribution des marchandises entre les PRL.

II. DES P.R.L.

Considérant que le PRL demeure la base de l'action révolutionnaire;

Le Conseil National de la Révolution décide de ramener au niveau des PRL ruraux, le paiement du traitement mensuel de tous les fonctionnaires y travaillant :

A cet effet, les Maires certifieront le service fait et refuseront de payer les salaires des agents qui n'auront pas accompli les tâches à eux assignées.

La 37^e session du CNR rappelle que la 36^e session réunie à Conakry du 12 au 16 juillet, en adoptant par acclamation la «LOI FRIA», décidait :

Le CNR invite tous les PRL, Sections et Fédérations à intensifier la production agricole pour permettre à tous les organismes du Parti Etat d'être prêts au **Rendez-vous du 14 mai 1977**, date du 30^e anniversaire du PDG et 20^e anniversaire du Pouvoir Etatique du Peuple Révolutionnaire de Guinée.

Cette date sera marquée par la présentation des bilans de chaque organisme du Parti-Etat qui demeure exclusivement au service inconditionnel du Peuple laborieux de Guinée, de la Révolution Démocratique Africaine, de la Révolution mondiale, en vue du triomphe du Pouvoir démocratique populaire dans tous les Pays.

Le CNR invite tous les PRL à créer leur pépinière pour le mois de décembre 1976 en vue de favoriser la réalisation des vergers prévus et l'application correcte de la LOI.

1^o). Réactualise les décisions du 10^e Congrès à propos de la production de miel et de cire et invite impérativement chaque famille à poser ses deux ruches avant le 30 novembre 1976 et chaque CER à poser ses 15 ruches pour la même date.

2^o). Exige qu'au niveau de tous les PRL, le **premier vendredi de chaque mois** soit consacré aux Assemblées générales en vue de rendre compte des activités des différents services locaux.

3^o). Décide qu'avant ces Assemblées générales, une circulaire des PRR indiquera à chaque P.R.L par le canal des Pouvoirs Révolutionnaires d'Arrondissement, les quantités et valeurs des marchandises reçues ainsi que les quantités de valeur des produits livrés, faisant apparaître ainsi le solde débiteur ou créateur.

III DES BRIGADES DE PRODUCTION :

Considérant que les Brigades de Production marquent plus que jamais le point de non retour dans la voie de l'édification de la société socialiste par notre Peuple;

Considérant que les Brigades de Production sont un moyen mis à la disposition des P.R.L. pour leur permettre de promouvoir une économie rapide et un développement harmonieux.

Considérant que toute défaillance dans l'action des Brigades est un acte de sabotage;

Le Conseil National de la Révolution se réjouit de constater que la gestion par les P.R.L. a permis, pour cinq fois de plus de Brigades d'effectuer deux fois moins de dépenses par rapport à la gestion bureaucratique de la campagne 1975;

Félicite les P.R.L. pour la qualité gestionnelle, le courage et la conscience dans l'action qui s'inscrivent à l'actif du Peuple de Guinée.

LE CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION

Décide que pour la campagne 1977, chaque P.R.L. exploitera 2 unités de production agricole (1 BMP et 1 BAP); ainsi :

1). Tout P.R.L. disposant pour la campagne écoulée d'une BMP, doit créer en plus une BAP

2). Tout P.R.L. disposant cette année d'une BAP, recevra du P.R.C. les moyens d'installation d'une BMP

3). De ce fait, la norme de chaque P.R.L. pour la campagne 1977 est de 210 ha —

INVITE CHAQUE P.R.L.

a) A prendre les dispositions utiles en vue du choix et de la préparation des domaines pour les nouvelles unités agricoles —

b) A assurer une mobilisation conséquente en vue d'une bonne moisson dans un minimum de temps et avec le moins de perte possible —

Le C.N.R. constate avec regret les situations catastrophiques enregistrées dans les Fédérations de **MACENTA** et de **Boké**, et décide de la dissolution de tous les organismes dirigeants des Sections et Fédérations de ces Pouvoirs Révolutionnaires Régionaux;

Les délégations du Comité Central constituées à cet effet procéderont au renouvellement des organismes dissouts et au rétablissement d'une situation politique saine.

Le Conseil National de la Révolution enrégistre avec satisfaction les brillants résultats obtenus par la Fédéra-

tion de Gueckédou dans la dynamisation des Brigades de Production avec le pourcentage de réalisation le plus élevé et le coût moyen à l'hectare le plus bas.

Proclame en conséquence Gueckédou, Fédération Pilote du Parti Démocratique de Guinée.

Invite les autres Fédérations à suivre ce bel exemple. Le Conseil National de la Révolution, examinant par ailleurs la situation des avancées consenties aux Brigades,

DECIDE :

1^o). Au niveau de chaque P.R.L., dès les récoltes, il sera conservé les semences sélectionnées nécessaires à la prochaine campagne sur la base de 12 tonnes pour les 2 unités agricoles installées.

2^o). Le reste de la production sera entièrement livrée à l'E.R.C. au prix cession E.R.C. si c'est le P.R.L. qui en assume le transport ou au prix cession E.R.C. dimunié des frais de transport lorsque le P.R.L. fait intervenir un autre moyen qui ne lui est pas propre. Le paiement par l'E.R.C. intervient immédiatement par chèque. Le produit de vente servira :

- a) au paiement de la valeur globale des crédits consentis pour équipement et fonctionnement de la Brigade -
- b) Le reste servira au paiement de la totalité ou d'une partie du minimum fiscal pour le compte du P.R.L.

Le C.N.R. décide de faire désormais de chacune de ses sessions un véritable rendez-vous des bilans qui doit permettre de juger de la fidélité et de l'efficacité des cadres.

Rappelle :

que les dessoucheuses sont la propriété des Régions qui doivent en assurer le fonctionnement et les utiliser au profit des P.R.L. La valeur de ces dessoucheuses sera payée par les Régions au Budget du Plan.

IV — DES CULTURES MARAICHÈRES

Le C.N.R. invite les Fédérations à appliquer, pour la présente saison, les décisions de la 35^e session du C.N.R. prévoyant la réalisation, par le Comité spécial des Femmes au niveau de chaque P.R.L. d'un ha de cultures maraichères. Les fonds des M.A.T. serviront à l'acquisition des graines potagères et à l'équipement en petit outillage.

V — DE LA RENTREE SCOLAIRE

Considérant que les C.E.R., creuset de la formation intellectuelle, technique, technologique, idéologique et politique, doivent retenir l'attention de tout cadre révolutionnaire conséquent,

Considérant l'accent particulier mis par le Parti-Etat sur l'importance de la rentrée scolaire 1976, avec l'ouverture de 12 nouvelles facultés dans les Régions administratives, la normalisation des Ecoles et les créations nouvelles dans tous les P.R.L. non encore pourvus de C.E.R.

Le C.N.R. décide de réactualiser les directives de la 36^e session du C.N.R., à savoir :

1^o) — inviter les Fédérations à faire de l'échéance de mai 1977, coïncidant au 30^e anniversaire du P.D.G., le grand rendez-vous de l'Ecole guinéenne avec une infrastructure correcte et un mobilier complet.

2^o) — Chaque Région doit veiller à la dotation des C.E.R. en moyens de production pour permettre aux élèves la réalisation des normes fixées.

3^o) — L'accumulation financière des C.E.R. ristournée aux Régions doit être utilisée exclusivement à l'équipement des Brigades de production des «13^e Année».

Le C.N.R. décide de la prise en charge, du point de vue salaire et sur la base du traitement indiciaire d'un instituteur-adjoint stagiaire, et au compte du budget général, de tous les maîtres d'enseignement arabe exerçant dans les C.E.R.

Invite les cadres du Parti-Etat à veiller à l'intégration effective des Médersas dans les C.E.R.

Recommande l'utilisation des Imams ou de toute autre personne qualifiée dans la formation morale et civique des élèves des Médersas.

Invite l'Entreprise «Construction Métallique de Dixinn» à exécuter dans un délai de 10 jours l'installation des hangars de la Faculté d'Agronomie de Kouroussa.

VI — DU TRAFIC ET DES TRAFIQUANTS

Le C.N.R. constate avec regret, que malgré les instructions du Parti-Etat, l'exploitation clandestine du diamant continue dans la Région Administrative de Kérouané.

Adresse un dernier avertissement à tous les Organismes dirigeants de ladite Fédération et les invite à une action plus rigoureuse et plus ferme dans la guerre de classes ;



A l'unanimité de ses membres le CNR approuve les décisions et recommandations issues des travaux.

a) **Invite** : L'Armée Populaire à prendre toutes les dispositions utiles pour un redressement rapide de la situation à Kérouané.

b) Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, à procéder, dans un délai d'un mois, au remplacement complet de tout le personnel de sécurité y servant.

VII — DU CONSEIL ISLAMIQUE

Considérant que l'Islam et la Révolution concourent au même but, celui de la formation et de la qualification de l'homme et du Peuple;

Considérant l'enthousiasme populaire soulevé au niveau des masses par la création du Conseil Islamique National ;

Salue cette institution qui permet désormais d'insérer intimement l'action religieuse dans celle du Parti ;

Invite le Conseil Islamique National à un contrôle rigoureux du fonctionnement des mosquées et à veiller sur la morale qui doit présider à la désignation des Imams chargés de l'application correcte des principes de l'Islam.

Décide que chaque année, le nombre de pèlerins sera

déterminé, par Région, en fonction de l'apport en quantité de chacune d'elles dans la production rurale.

VIII — DU RENOUELEMENT DES ORGANISMES DIRIGEANTS

Considérant que la phase actuelle de radicalisation de la Révolution exige à tout instant la fermeté dans le contrôle de l'exécution des tâches ;

Considérant qu'à toute action, doit correspondre une sanction, soit positive, soit négative ;

Le C.N.R. décide :

1^o — A partir de la 37^e session, tout organisme qui n'aura pas atteint les 60% des normes à lui assignées, sera dissout et ses membres ne peuvent pour le Congrès de renouvellement faire acte de candidature. Les membres de tout Organisme déchu pour les mêmes raisons seront inéligibles pour la durée du mandat de l'organisme auquel ils appartenaient.

2^o — Tout organisme qui aura atteint ou dépasser les 100 %, recevra en conséquence la sanction positive méritée.

IX — DU CONTROLE DES TACHES

Considérant la nécessité absolue de renforcer le contrôle de l'exécution des tâches fixées par le Parti-Etat sur le double plan de la responsabilité individuelle et collective ;

Le C.N.R. décide de créer des commissariats politiques au niveau des secteurs et des actions centrales.

Les Commissaires politiques désignés avec les pouvoirs les plus étendus par le Comité Central, en plus de leur mission de développement dynamique du secteur dont ils sont chargés, remplissent la tâche de conseiller technique du Parti-Etat pour ce secteur, et doivent en conséquence assimiler tous les facteurs intervenant dans son développement continu.

Le Commissaire Politique doit répondre à tout moment devant le Parti-Etat de la bonne santé de son secteur.

Les Membres du Comité Central continuent, comme par le passé, à présider au niveau des Fédérations les Conseils Régionaux de la Révolution ainsi que les Conférences Régionales Economiques.

X — SUR LES ACTIVITES DU COMITE REVOLUTIONNAIRE

Considérant la séquence actuelle du complot permanent,

Considérant que le démantèlement de tous les réseaux de la 5^e colonne est une exigence révolutionnaire,

Considérant que la liquidation de tous les points d'appui de l'impérialisme à l'intérieur de notre pays est la meilleure réponse aux espoirs de l'impérialisme et du fantochisme.

Se félicite des résultats déjà obtenus par le Comité Révolutionnaire National dans le démantèlement de la 5^e colonne impérialiste et l'invite à poursuivre le travail jusqu'à l'épuration complète du Parti-Etat.

XI — DE LA POLITIQUE EXTERIEURE

Le Conseil National de la Révolution,

Considérant que les présentes assises ont été saluées, à l'ouverture solennelle, par la présence effective du camarade Luis Cabral, Président de la République de Guinée Bissau,

Des délégations du Libéria, de la République Populaire du Bénin et de la Banque Mondiale,

Le message de soutien du camarade Fidel Castro Ruz Secrétaire Général du Parti Communiste Cubain

Le message de Son Excellence Monsieur Kenneth Kaunda, Président de la République de Zambie, réaffirmant le point de vue de l'Afrique progressiste dans l'intensification de la lutte armée en Afrique australe pour la reconquête de la liberté et de la dignité des Peuples africains.

SE REJOINT de l'attention toute particulière que les pays progressistes, de par le Monde, portent à la Révolution Démocratique Africaine en Guinée sous la conduite éclairée et lucide du Grand combattant pour la liberté, le Stratège Président Ahmed Sékou Touré.

Considérant la situation explosive qui prévaut actuellement au Zimbabwe, en Namibie et en Azanie, s'agissant de la lutte de libération que mènent les Peuples opprimés de cette partie de l'Afrique ;

Considérant que le droit des Peuples à la liberté et à la souveraineté nationale et un droit inconditionnel et imprescriptible et qu'il doit être réalisé dans et par l'action engagée par ces Peuples eux-mêmes ;

Considérant que l'Afrique combattante est engagée aujourd'hui dans la grande bataille contre le joug oppresseur, exploiteur, raciste et fasciste des autorités de l'Afrique du Sud contre les Peuples d'Azanie et de la Namibie et des autorités illégales de Rhodésie contre le Peuple Zimbabwe,

Considérant le rejet de la Résolution du Conseil de Sécurité relatif à l'embargo sur la livraison des armements à l'Afrique du Sud et l'application du chapitre VII de la Charte des Nations-Unies par le triple veto des puissances impérialistes.

Considérant la tenue prochaine de la Conférence de Genève sur la Rhodésie, où se jouera le sort de millions d'Africains opprimés et exploités par une minorité blanche raciste et fasciste.

REAFFIRME le principe fondamental de la ligne du Parti Démocratique de Guinée, à savoir que **l'indépendance des Peuples ne se donne pas, mais se conquiert ;**

CONVAINCU que l'Afrique doit, aujourd'hui que jamais, prouver sans ambiguïté sa volonté inébranlable d'être libre et entièrement responsable de son destin et que les problèmes africains concernent particulièrement et au prime abord les Peuples africains auxquels il appartient seuls de se prononcer sur leur solution :

LANCE un appel pressant à tous les Peuples et Gouvernements épris de liberté pour qu'ils apportent leur appui sincère et multiforme à la juste lutte des Peuples du Zimbabwe, de Namibie et d'Azanie contre l'odieux système d'apartheid, pour conquérir la liberté, la souveraineté totale et la dignité, qui sont les droits fondamentaux et inaliénables de chaque Peuple ;

REAFFIRME solennellement son soutien sans faille à la noble et courageuse lutte des Peuples frères du Zimbabwe de Namibie et d'Azanie pour l'accession à l'indépendance et la prise du pouvoir politique et de la totalité du pouvoir économique ;

RESTE convaincu que notre fidélité, la fidélité de tous les Etats africains à la défense des intérêts supérieurs des Peuples d'Afrique australe, est un devoir de solidarité africaine et l'expression concrète du caractère indivisible du destin de nos Peuples.

La lutte continue !

La victoire nous appartient !

Prêt pour la Révolution !

Le Conseil National de la Révolution

Conakry, le 26 octobre 1976

Motion de soutien et de solidarité aux Peuples en lutte en Afrique australe



Les participants à la conférence acclament l'esprit de la motion de confiance et de fidélité au Responsable Suprême de la Révolution.

La 37ème session du Conseil National de la Révolution, réunie au Palais du Peuple à Conakry du 22 au 27 octobre 1976 sous la haute présidence du Secrétaire général du Parti-Etat de Guinée, Responsable Suprême de la Révolution, le camarade Stratège Ahmed Sékou Touré ;

Après avoir écouté avec intérêt et satisfaction l'exposé des bilans d'activité pour la campagne écoulée présentée par les 34 Fédérations du PDG et l'Etat-Major Général Inter-Armes ;

Après avoir suivi avec une attention soutenue les interventions de fond et d'orientation du Responsable Suprême de la Révolution tout au long des débats ;

Considérant les objectifs prioritaires de développement fixés dans le Plan Quinquennal par le 10ème Congrès du PDG ainsi que les prescriptions successives du Conseil National de la Révolution en vue de la réalisation effective de ces objectifs ;

Considérant les efforts louables accomplis par le Peuple de Guinée pour la réalisation de ses objectifs de développement notamment l'augmentation de la production agropastorale ;

Considérant les moyens importants, financiers et matériels consentis par le Parti-Etat de Guinée pour assurer un développement rapide et équilibré de la Nation, notamment par la dotation des PRL et des PRA en brigades de production (brigade mécanisée de production, brigade attelée de production, brigade mécanisée de pêche maritime) ;

Considérant les résultats d'ensemble très prometteurs escomptés à l'issue de la campagne agricole 1976 ;

Considérant la mission historique de défense de la liberté et des intérêts des Peuples africains assumée depuis toujours avec courage et constance par le Parti-Etat de Guinée contre les forces impérialistes et réactionnaires de domination et d'exploitation ;

Considérant que la Révolution guinéenne, conduite par le Parti Démocratique de Guinée sous la direction éclairée du Stratège Président Ahmed Sékou Touré, Guide intrépide, sûr et incontesté de la Révolution Démocratique Africaine, par son option foncièrement anti-impérialiste, anti-colonialiste et anti-néocolonialiste, demeure la cible privilégiée de l'impérialisme international ;

Convaincu de l'absurde vanité du complot criminel que l'impérialisme revanchard ne cesse d'ourdir contre le Peuple de Guinée, son régime révolutionnaire et son Guide bien-aimé le Responsable Suprême de la Révolution ;

Considérant la nature foncièrement raciste, grossière et subtile à la fois, de la nouvelle séquence du complot antiguinéen cyniquement fomentée par l'impérialisme soutenu par ses grands et tristes laquais africains Léopold Sédar Senghor et Félix Houphouët Boigny ;

Considérant qu'au cours de cette séquence visant à la destruction de notre unité nationale, des traîtres de l'inté-

rieur, vils agents de la 5ème colonne impérialiste lâchement camouflés dans les rangs de notre Parti-Etat et de lugubres mercenaires venus de l'extérieur ont été démasqués et arrêtés pour subir l'implacable châtement de leur forfaiture ;

Considérant que, sur le plan africain et international, l'exacerbation de la contradiction antagonique s'accroît et s'accélère entre d'une part l'impérialisme toujours assoiffé des richesses naturelles du Tiers-monde dont il agresse ou divise les Peuples, et d'autre part les forces révolutionnaires du monde plus aguerries à la lutte et plus déterminées que jamais à sauvegarder la liberté, la dignité et le patrimoine de leurs Peuples ;

Convaincu de l'inéluctabilité de la Victoire des Peuples en lutte contre toutes les forces et toutes les formes de domination et d'exploitation, notamment de l'imminence de la victoire des Peuples frères à l'assaut des derniers bastions impérialistes, fascistes et racistes de l'Afrique australe ;

Considérant la contribution éclatante, constante et déterminante que le Responsable Suprême de la Révolution, le Stratège Président Ahmed Sékou Touré ne cesse d'apporter, au nom du Peuple de Guinée à tous les fronts de la grande lutte générale de l'Afrique et du monde progressiste ;

Le Conseil National de la Révolution,

Condamne vigoureusement :

a) les agressions et les divisions perpétrées contre les Peuples par l'impérialisme ;

b) l'inhumaine et ignoble politique d'apartheid et de génocide cyniquement pratiquée par la mafia des autorités fascistes et illégitimes de l'Afrique australe ;

c) tous les traîtres et fantoches africains, notamment les sinistres Léopold Sédar Senghor et Félix Houphouët-Boigny, vils instruments de l'impérialisme dans notre continent ;

Souligne à nouveau et avec insistance la nécessité plus impérieuse que jamais du renforcement de l'unité des forces révolutionnaires d'Afrique et du monde face à la coalition impérialiste ;

Renouvelle son soutien ferme et sa solidarité agissante aux Peuples du Zimbabwe, de Namibie, d'Azanie et de d'Afrique du Sud dans leur lutte héroïque pour leur indépendance totale ;

Revendique légitimement l'exercice du droit de veto pour le continent africain au sein du Conseil de Sécurité ;

Renouvelle son adhésion ferme et inconditionnelle aux nobles idéaux de liberté, de justice et de progrès du Parti-Etat de Guinée, porte-flambeau de la Révolution Démocratique Africaine ;

Félicite chaleureusement le Peuple travailleur de Guinée pour les sacrifices consentis et les grands efforts déployés, couronnés par les résultats très encourageants enregistrés dans la production agro-pastorale ;

Proclame à nouveau l'engagement solennel de tous les cadres du Parti-Etat à accomplir correctement et honnêtement toutes les tâches de développement pour assurer le triomphe total de la Révolution dans les PRL et les brigades de production ;

Rend un vibrant hommage au Secrétaire général du Parti-Etat de Guinée, Responsable Suprême de la Révolution, le Stratège Président Ahmed Sékou Touré pour la pénétrante justesse de la ligne de développement définie et pour la gigantesque action engagée à la réalisation des objectifs de bonheur du Peuple ;

Réaffirme avec force sa confiance totale et son indéfectible attachement au Guide prestigieux et bien-aimé du Peuple, Commandant en Chef des Forces Populaires Révolutionnaires, l'Eminent Stratège Ahmed Sékou Touré ;

A bas l'impérialisme !

A bas le fantochisme !

A bas le racisme !

Victoire aux Peuples qui luttent !

Vive le Parti-Etat de Guinée !

Longue vie au Président Ahmed Sékou Touré !

Vive la Révolution !

Prêt pour la Révolution !

Le Conseil National
de la Révolution

Discours de clôture du C.N.R.



Le mot d'ordre de la Révolution reste en permanence le travail

Camarades,

Nous sommes au terme des débats de la 37^e Session du Conseil National de la Révolution.

L'ordre du jour qui a été largement discuté embrassait l'essentiel des problèmes et questions concernant tout à la fois, la gestion du patrimoine national et le développement de ce patrimoine par l'acte de production ordonné

par la Révolution à tous les niveaux du Parti-Etat, à ses militants et à ses cadres.

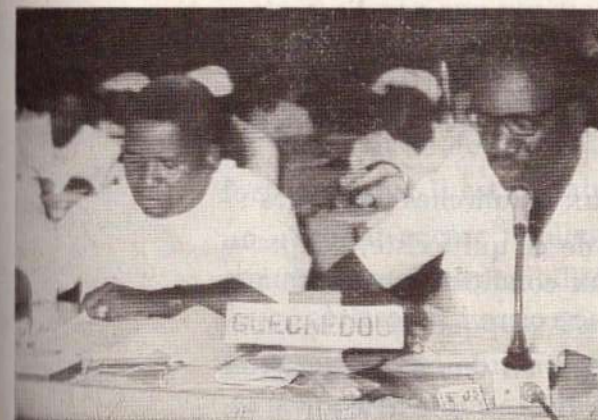
La Session a été donc une Session de critique collective, d'auto-critique et de détermination du niveau de réalisation des normes prescrites à chaque organisation populaire et à chaque organisme dirigeant. Nos débats nous ont permis de connaître, avec clarté, les résultats objectifs de l'action menée dans chaque Région et de pouvoir situer, à l'échelle de la Nation, l'état général de l'action de la Révolution face aux objectifs qu'elle avait assignés à nos diverses activités.

Quelles sont les conclusions que l'on peut en tirer ?

Elles sont nombreuses. Mais elles peuvent être résumées en quelques points essentiels dont la parfaite connaissance, à tous les niveaux, tendra toujours au renforcement de la confiance de la Révolution en elle-même, de la confiance du militant en la Révolution.

LES GESTIONS FINANCIERE ET BUDGETAIRE DES REGIONS ADMINISTRATIVES, ACCUSENT UN RE- SULTAT POSITIF

En effet, il faut noter que pour se développer, il faut d'abord savoir consolider ce qui existe; le point d'appui à partir duquel on peut réaliser les objectifs d'avenir. Le point d'appui est bien l'acquis présent, dont la sauvegarde et, ultérieurement, le développement, permettront au Peuple d'avancer vers un plus grand progrès. La gestion du patrimoine national revêt donc une importance exceptionnelle, car il s'agit d'assurer la sauvegarde des acquis résultant des luttes antérieures menées par le Peuple. Et qui veut que l'avenir soit meilleur au présent, apporte à la gestion des acquis, suffisamment de soins.



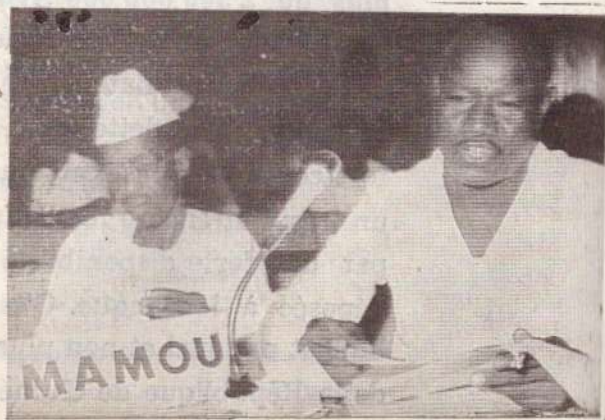
LE MOT D'ORDRE DE LA REVOLUTION RESTE EN PERMANENCE LE TRAVAIL

A tous les échelons donc, nous conseillons la rigueur et l'honnêteté dans la gestion, la rigueur et l'honnêteté sont le reflet et l'expression concrets de la fidélité au Peuple, le reflet de la conscience idéologique de l'homme agissant au nom du Peuple et pour le Peuple. **Quand la gestion budgétaire s'opère dans les conditions d'honnêteté, le Peuple avancera**, toujours sans faiblir, il verra s'élargir, de jour en jour, ses acquis, et développer son patrimoine.

Rien ne doit être gaspillé. L'efficacité veut que l'on consolide l'indépendance de la Nation et, à son tour, l'indépendance exige la satisfaction des besoins du Peuple l'auto-suffisance, l'équilibre dynamique. Mais le critère de l'auto-suffisance, de l'équilibre dynamique, c'est toujours **de consommer moins que l'on ne produit et produire plus que l'on ne consomme**. Voilà le mot d'ordre à retenir pour qu'au niveau P.R.L., au niveau arrondissement, au niveau Région, comme au niveau Nation, partout, la gestion soit caractérisée par la supériorité des possibilités de recettes par rapport aux dépenses.

Accroître la production, demeure l'objectif permanent d'une Révolution véritable, car les exigences du Peuple sont toujours de plus en plus fortes.

Le temps est un facteur d'agrandissement des dimensions des besoins du Peuple. Nous avons illustré cette vérité en prenant l'exemple de l'enfant qui naît. Le bébé à sa naissance, a moins de besoins que l'enfant né il y a 5



ans. Celui-ci a moins de besoins que l'enfant âgé de 15 ans, ce dernier a aussi moins de besoins que l'homme qui a trente ans. Et l'homme de trente ans, qui a un ou 2 enfants a moins de besoins qu'un chef de famille de 50 ou 60 ans ayant 8 à 10 enfants. **Le temps est un facteur de multiplication des dimensions des besoins et le sens du progrès aussi veut que, toujours, l'avenir soit meilleur au présent**

Toutes ces choses exigent en conséquence l'accroissement continu de la capacité, c'est-à-dire du rendement de l'homme et du Peuple, car rien ne peut accroître les capacités, rien ne peut combler la satisfaction des besoins de l'homme en dehors du fruit du travail, le travail qui exige l'effort intellectuel, l'effort physique.

Ainsi le mot d'ordre de la Révolution reste-t-il en permanence, le travail. Travailler est le devoir du citoyen conscient. Travailler est l'obligation du militant. Travailler est la contrainte sacrée qu'accepte le cadre, car il n'est cadre que par son taux d'efficacité et d'utilité. Mais, l'efficacité est d'ordre pratique, et l'utilité est dans l'apport que le cadre fait à la marche triomphale de son Peuple vers un lendemain toujours meilleur et, cela, en fonction de la quantité et de la qualité du travail qu'il fournit.

L'année qui vient de s'écouler a connu d'intenses activités, toutes organisées par le Parti qui a doté chaque communauté villageoise d'une Brigade de production agricole.

LES BRIGADES AU SEIN DES PRL SONT DES CHANTIERS QUI ASSURERONT QUALIFICATION A LA REVOLUTION

L'objectif fixé était d'assurer la mise en valeur de 272 000 ha de terre en cultures diverses venant s'ajouter aux efforts individuels des paysans et des familles des





paysans, dans le but d'accroître conséquemment, le volume de la production nationale.

Les décisions arrêtées par le Parti, dans le domaine de l'organisation des Brigades de production, viennent d'aboutir à des résultats concrets. A l'échelle de la Nation, nous enregistrons le fait que **80% des normes ont pu être satisfaites**, c'est-à-dire que plus de 200 000 ha de terre ont été effectivement mis en valeur et le niveau de production supplémentaire résultant de l'action des brigades est déjà estimée à 166 000 tonnes de céréales s'ajoutant à l'ancien niveau de production résultant de l'effort de la paysannerie guinéenne.

Le Parti a bien fait d'ouvrir ces chantiers dans les Pouvoirs Révolutionnaires Locaux. Le Parti a bien fait, parce que les résultats sont là, visibles, contrôlables et le niveau de la production va s'accroître, ce qui équivaldra à la consolidation sérieuse de la monnaie nationale et à la satisfaction des besoins de la Nation.

Cet effort, bien qu'encourageant, doit encore se poursuivre, s'amplifier, se développer, s'accroître. Et c'est pourquoi, cette 37^e Session du Conseil National de la Révolution a bien fait de décider, dans sa Résolution qui vient d'être adoptée à l'unanimité, **que chaque collectivité villageoise créera une deuxième unité agricole, pour pouvoir disposer à la fois d'une B.M.P. et d'une B.A.P. devant réaliser ensemble, un minimum de 210 ha de culture.** Ce qui nous permettra de passer des 272 000 ha de cette année à 544 000 ha pour la prochaine campagne agricole.

Ainsi, nous prévoyons que les efforts seront doubles de ceux déjà menés, telle est la contrainte de la Révolution. Plus on avance sur l'autoroute de la Révolution, plus la responsabilité devient lourde, et la Révolution veut que cette



responsabilité soit de plus en plus lourde pour que le Peuple se suffise entièrement dans tous les domaines, et mieux, pour qu'il paye ses dettes aux autres Peuples, en apportant sa contribution de qualité, au bien-être populaire de l'humanité.

Voilà donc que nous devons retrousser encore nos manches, serrer les dents, tendre les muscles, retourner dans nos villages, mener la lutte contre la nature et dominer cette année deux fois plus que l'année qui s'écoule.

Nous avons constaté également une gestion de fonds d'investissement mis à la disposition des P.R.L. pour la campagne agricole.

En effet, il a été mis à la disposition des P.R.L. plus d'un milliard de sylis sur lesquels ils n'ont réelement utilisé que 795 millions contre notre estimation prévisionnelle de 1.280 millions de sylis. Les P.R.L. ont dépensé, en équipement 473 millions et en frais de fonctionnement 322 millions pour un volume de production estimé à 166 000 tonnes de produits en riz, manioc, fonio, maïs et en arachide. Ces résultats nous permettent d'escompter sur une recette globale de 795 millions contre notre estimation prévisionnelle de 1.280 nomie importante, un accroissement de nos moyens. La valeur globale de la production diminuée de la valeur globale de l'équipement et des frais de fonctionnement accuse un résultat positif de 538 millions de sylis.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela signifie qu'en une seule année, grâce à nos efforts, nous pouvons payer l'intégralité des fonds investis en moyens de base. Or, l'on sait qu'un tracteur peut servir pendant plus de 5 ans s'il est bien entretenu. En estimant seulement à 4 ans la vie technique de tous les tracteurs, pour 473 millions d'équipements, l'amortissement annuel

aurait dû être de 120 millions. Mais, grâce à l'effort des P.R.L., tous les tracteurs sont amortis la même année. C'est comme si nous avions encore à ajouter au résultat de 538 millions, le montant des amortissements des 3 années, versé par anticipation, c'est-à-dire 360 millions ; ce qui nous ferait 898 millions de bénéfiques nets résultant de nos activités. **Cela est très encourageant.**

Ainsi, face à des dépenses exactes de 120 millions d'amortissements pour l'équipement et de 322 millions de frais de fonctionnement, soit 442 millions de dépenses réelles nous aurons réalisé 1 333 millions de recettes, soit 3 fois plus que les dépenses.

LE P.R.L. DOIT ETRE DAVANTAGE PERFECTIONNE

Voilà que le P.R.L. est bien la solution, et la solution générale et idéale mettant à la portée du Peuple, l'arme de combat contre la nature, l'arme de la satisfaction de l'ensemble de ses besoins matériels et immatériels, l'arme pour la consolidation de son indépendance et en vue de l'affermissement constant de sa dignité.

Nous devons reconnaître encore une fois que la ligne choisie est bien juste, les méthodes et les principes choisis sont très adaptés. Nous devons donc continuer à perfectionner l'outil que nous avons choisi, c'est-à-dire la Révolution dans laquelle nous nous sommes engagés.

A ce titre, nous devons inviter à nouveau toutes les forces vives de la Nation, tous les secteurs dynamiques de la Révolution à aborder la prochaine campagne de production avec une conscience de progrès plus fortifiée, une



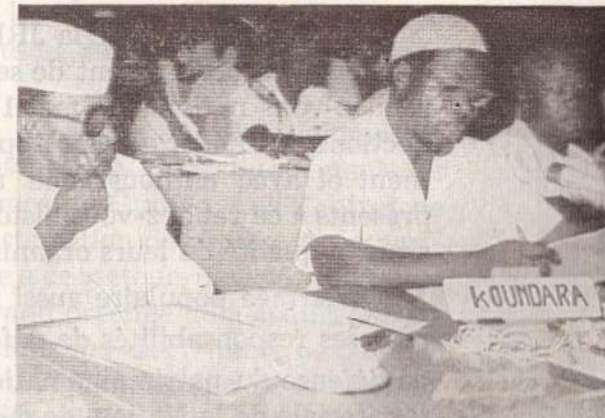
volonté d'action davantage renforcée. Il faut en même temps que tous ces artisans de la Révolution, sur le chantier de l'histoire, consultent la pratique pour en tirer les leçons utiles dans le choix des méthodes adaptées à l'efficacité du travail. **Les travailleurs paysans ont désormais la conviction que la Révolution est réellement à leur portée. S'ils ne l'entendaient jusqu'ici qu'à travers les discours, maintenant, ils la vivent ; et comme ils se sont emparés de la Révolution véritable, personne dans le monde ne pourra plus les détourner de la voie révolutionnaire.**

D'abord, grâce à la gestion directe par les P.R.L. des fonds de la campagne agricole, grâce à l'organisation du travail agricole lui-même, à partir de leurs initiatives créatrices, les résultats de cette année ont été bons, ce qui est la démonstration de la capacité infinie dont tout Peuple fait montre quand il est rendu responsable de sa vie.

Le P.R.L. doit donc être encore perfectionné ; et pour ce faire, il doit bénéficier du contact permanent des cadres pour avoir un niveau idéologique chaque jour plus développé, pour tirer bénéfice des expériences accumulées, en dehors de son terroir, par les autres P.R.L. Il faut que partout, le P.R.L. sente qu'il est un chaînon de la grande chaîne nationale et qu'il ait une plus grande dimension à conférer à son ambition, à savoir non seulement se dépasser localement, mais conquérir la place de P.R.L. pilote dans le concert des 2 441 P.R.L. du Parti-Etat.

LE DEVELOPPEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUTES LES COUCHES DE LA POPULATION

Il faut que les travailleurs industriels, les ouvriers, les fonctionnaires aussi soient encouragés à l'accroissement quantitatif et qualitatif de leur apport au patrimoine natio-





nal. Que partout les organisations syndicales sachent créer l'émulation entre les travailleurs, encourager partout les meilleurs travailleurs et rappeler vigoureusement à l'ordre, à l'heure de la Révolution, ceux des travailleurs qui trichaient encore avec les exigences de la profession.

Il faut que la Jeunesse de la Révolution Démocratique Africaine maintienne et renforce les contacts avec les centres d'éducation révolutionnaire. Que partout, les jeunes reçoivent l'éducation idéologique qui leur est indispensable, la formation politique et la formation morale aussi. Que partout, ils bénéficient de l'apport des aînés, afin de modeler avantageusement leurs personnalités, leurs caractères; pour qu'ils deviennent des militants, des révolutionnaires plus avertis que leurs pères. **Telle est l'exigence de la Révolution : que le fils soit meilleur au père.**

Dans leurs chantiers d'action multiforme, les jeunes, en plus de la production économique à laquelle ils participent dans les PRL et dans les CER, ont les activités artistiques, les activités sportives. Il faut qu'ils les poursuivent constamment en vue du perfectionnement continu.

Encourageons donc la JRDA, à tous les échelons, pour que, par l'accroissement de ses activités, elle soit prête au rendez-vous national de mai 1977, tout comme les PRL, les Sections, les Fédérations s'appêtent à répondre honorablement et avec enthousiasme à l'appel du Parti, pour être présents à ce rendez-vous historique avec un rendement qui situe la qualité de leurs organismes dirigeants.

L'Armée populaire aussi assume et continuera d'assumer ses responsabilités de défense des acquis du Peuple; de défense du patrimoine national, de défense de l'intégrité territoriale de la Nation, de défense de la liberté du Peuple.



Et comme la Révolution l'enseigne, il y a aussi les deux démarches conduisant à la défense :

- l'offensive dans la défense,
- la défensive dans la défense.

L'offensive dans la défense, c'est la participation des Forces armées à l'accroissement des acquis du Peuple, c'est-à-dire aux efforts productifs pour que le Peuple puisse réellement se suffire, et consolider son indépendance. C'est **cela la véritable défense de la dignité nationale : se suffire et se dépasser.**

La deuxième démarche, c'est demeurer toujours prêt à riposter contre toute atteinte; toute attaque à l'intérieur comme à l'extérieur; et nous sommes sûrs que les Forces armées répondront instantanément et avec efficacité à toute provocation. C'est pourquoi, nous avons dit, nous disons et répéterons toujours que les mercenaires qui se hasarderont sur le sol guinéen, n'y viendront que pour rejoindre définitivement leurs tombeaux largement ouverts, car si l'impérialisme est la violence, la Révolution est aussi la violence, la violence populaire. Tous les secteurs doivent donc se renforcer, se radicaliser et rester debout dans une vigilance effervescente.

Et le secteur de l'Union révolutionnaire des femmes de Guinée devra continuer à assurer le perfectionnement des activités créatrices des femmes de Guinée. Les Centres de promotion féminine et la vaste action de production maraîchère qui vient d'être confiée à ce secteur, devront connaître un succès à la hauteur du grand prestige déjà acquis par les militantes de l'Union révolutionnaire des femmes de Guinée.

Comme nous l'avons dit, **l'émancipation de la femme est un faux problème. Le vrai problème c'est l'émancipation de la société.** Pour le moment, la femme est victime de la

société qui doit se guérir de ses insuffisances, se débarrasser de ses infirmités. Et quand elle n'aura plus d'infirmités, les hommes et les femmes sentiront l'égalité des sexes, l'égalité de chances. **Donc, il faut changer les mentalités, il faut changer les rapports sociaux, il faut changer le mode de production pour que les rapports de production changent. Il faut que ces rapports de production soient le reflet de l'idéologie de la Révolution qui postule l'égalité de chances pour tous les êtres, l'égalité de droits pour tous les êtres. l'égalité de responsabilités pour tous les êtres, afin que la société devienne la véritable communauté de bonheur.**

LE XI^e CONGRES DU PARTI-ETAT DOIT ETRE LE SOMMET DES PRESTIGES DEJA ACQUIS

Bientôt se tiendra le XI^e congrès, congrès dont le retentissement doit être le sommet des prestiges déjà acquis par nos Fédérations et par le Parti-Etat, congrès dont le travail idéologique et la projection de l'action pratique devront atteindre à une valeur supérieure, pour attester de toutes les qualités déjà conquises par notre Peuple et indiquer celles encore à ambitionner par lui, sur le chemin de son histoire.

Le Parti-Etat doit, et dans le domaine constitutionnel et dans le domaine institutionnel, se présenter comme le veut l'idéologie de la Révolution.

Le XI^e Congrès sera donc un grand sommet de l'histoire de notre pays et c'est pourquoi, il doit être préparé sérieusement à tous les échelons, par tous les militants, par tous les hommes et toutes les femmes désireux d'apporter leur contribution à la qualification de la Nation.

La Révolution, c'est le Peuple, nous l'avons dit, le Peuple en action et la conscience populaire en action. C'est



l'action dirigée par l'idéologie de la Révolution. C'est la conscience toujours animée par l'idéologie de la Révolution et c'est aussi la pratique actualisant sans cesse l'idéologie de la Révolution.

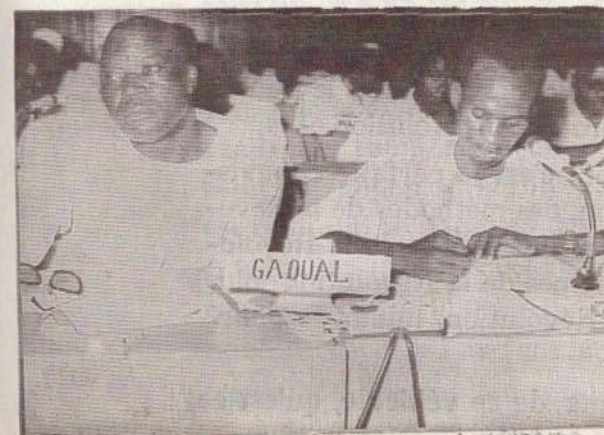
La Révolution, c'est donc le Peuple plus son niveau de conscience, plus ses capacités pratiques, plus ses initiatives dynamiques. Et, pour que la Révolution avance, il faut que la conscience du Peuple s'élève, se perfectionne et que les capacités du Peuple s'accroissent dans une constante et continue action.

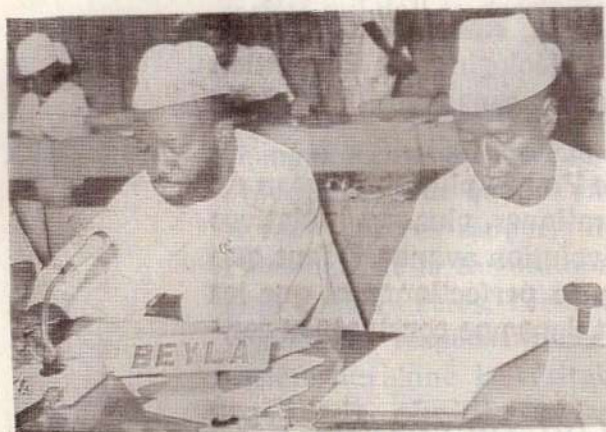
La Révolution devient ainsi le véhicule choisi par notre Peuple organisé pour faire l'histoire et ne plus la subir, et ce véhicule est engagé sur l'autoroute qui conduit toujours au progrès démocratique et social. **Le véhicule de l'histoire, c'est la Révolution.**

Qui fait l'histoire ? C'est le Peuple. Donc toute la Révolution, pour être réelle, doit être portée par le Peuple et constamment animée par lui dans toutes les étapes du parcours.

Le moteur de ce véhicule, le moteur de l'histoire, qu'est-ce que c'est ? C'est l'ensemble des exigences du progrès continu du Peuple. Les motivations de l'action sont puisées dans les légitimes aspirations du Peuple à être toujours meilleur, à avoir un niveau de vie toujours plus élevé, à pouvoir toujours davantage satisfaire l'ensemble de ses besoins matériels et immatériels.

Et les roues de ce véhicule ? Ce sont les organisations de masses ; ce sont les paysans organisés ; ce sont les travailleurs organisés de l'Etat ; ce sont les organisations syndicales ; ce sont les organisations de femmes ; ce sont





les organisations de la Jeunesse; ce sont les Forces armées organisées. **Les roues de l'histoire, ce sont donc les organisations de masses** dont l'action contribue à la réalisation du grand programme de développement harmonieux et équilibré élaboré par le Parti-Etat.

Les travailleurs manuels, les travailleurs intellectuels, tous unis dans l'action multiforme qu'ils mènent, doivent obéir à la même ligne, celle tracée par la Révolution, en vue d'accomplir le même objectif, l'objectif du plan quinquennal en cours, avec toutes les actions prescrites à tous les échelons et ce, en fonction de l'accroissement du patrimoine national et de l'élévation du niveau du bonheur du Peuple laborieux de Guinée.

Ainsi, les masses laborieuses, l'action productive de ces masses laborieuses constituent-elles les points d'appui de la Révolution.

Et quel est le phare qu'utilise ce véhicule sur l'autoroute de l'histoire ?

C'est l'idéologie, l'idéologie-philosophie de la Révolution. **Plus un militant est formé idéologiquement, plus son phare éclaire avantageusement son chemin.** Il ne trébuche plus, il n'hésite plus; sa vue va très loin, il marche avec assurance, gardant toujours totale confiance dans le Peuple et en l'inéluctabilité de la victoire de la Révolution.

L'idéologie de la Révolution, c'est la parfaite connaissance de la ligne de la Révolution, des méthodes de la Révolution. Et plus on approfondit la philosophie de la Révolution, plus on comprend les principes de la Révolution, plus on connaît les méthodes de la Révolution, mieux le phare éclaire le chemin de l'action.

Les carburants et lubrifiants de ce véhicule, qu'est-ce



donc ? Ce sont les capacités au travail dont fait preuve le Peuple. *C'est le travail qui est l'unique carburant qu'utilise le véhicule de la Révolution. Dès que cesse le travail, c'est comme si le moteur n'avait plus d'essence; le véhicule s'arrête; on cesse de faire la Révolution.*

Quand le travail accroît ses dimensions et sa qualité, c'est comme si le moteur avait suffisamment de carburant, non seulement pour faire le parcours d'aujourd'hui, mais pour faire le parcours des mois, pour faire le parcours des années à venir, dans le même cheminement et toujours vers l'objectif.

LE TRAVAIL PRIVILEGIE, UNE CONTRAINTE A LAQUELLE DOIT SE SOUMETTRE TOUT MILITANT.

Ainsi, la 37^e session, en privilégiant le travail, le considère comme la contrainte sacrée à laquelle doit volontairement se soumettre tout homme qui veut assumer une parcelle de responsabilité, au nom du Peuple laborieux de Guinée. **Il a bien fait de fixer la limite du travail acceptable et la mesure du travail acceptable; c'est-à-dire en sanctionnant conséquemment le travail bien fait et le travail mal fait, en laissant même une large marge entre le travail bien fait et le travail mal fait. Le travail bien fait est celui qui est réalisé à 100% des normes fixées. Le travail excellent est celui qui dépasse les 100% des normes. Le travail mal fait est celui qui se situe, en dessous des 60% des normes fixées** et alors, la sanction c'est l'exclusion pour une durée au moins égale à celle du mandat de l'organisme auquel ils appartiennent, de ceux qui avaient la charge d'organiser, de guider le travail. Puisqu'ils l'ont mal organisé, mal guidé, le travail a été mal fait, ils doivent en supporter les conséquences.

C'est pourquoi, le Peuple félicitera les travaux de la 37^e session en apprenant que désormais, il ne s'agira plus de parler de la Révolution, d'écrire des articles révolutionnaires, mais plutôt que de parler et d'écrire, il s'agira surtout de faire la Révolution par l'effort productif et constant. Et l'agitation stérile n'aura plus sa place. Le mensonge n'aura plus sa place. La démagogie ne sera plus payante.

Et même nous devons dire que, plus tard, les pénalités édictées par la Résolution seront renforcées. Si on fixe l'exclusion à 60%, il faudra, plus tard, admettre qu'à moins de 40% des normes, les cadres malfaiteurs iront en prison pour avoir trompé le Peuple, et cela pour la durée d'un mandat. C'est la proposition que nous formulons pour la prochaine session du Conseil National de la Révolution.

Et allant encore plus loin, nous pouvons affirmer que les dispositions sanctionnant positivement le travail, l'effort volontaire constant seront plus généreuses pour que tous ceux qui dépasseront les 100% des normes voient leurs indemnités majorées de 50%; qu'ils soient secrétaires fédéraux ou gouverneurs, tous ces cadres verront leurs indemnités majorées de 50%. Voilà encore une proposition que nous faisons pour la prochaine session.

Nous vous demandons, en tout cas, d'inviter le Peuple à une production encore plus accrue. La contre-révolution est battue sur tous les plans, face à l'augmentation du volume de la production, à l'accroissement des moyens financiers des PRL, à la bonne gestion du budget. Un résultat aussi positif ne laisse plus aucune chance de succès au mensonge et à la démagogie. Voilà réellement l'aspect offensif de la défense de la Révolution.



Qui aime la Révolution, produit !

Qui veut protéger le Peuple, produit !

Qui respecte son Parti, produit !

Qui veut payer ses dettes lui-même, vis-à-vis de la société, produit !

Et la production doit être à un niveau de rentabilité supérieur au niveau de consommation. C'est pourquoi, nous allons engager tous nos efforts, toutes nos énergies, toutes nos intelligences, toutes nos volontés, toute notre disponibilité, pour faire de la prochaine campagne de production, la démonstration des hautes capacités pratiques acquises par le militant de la Révolution Démocratique Africaine en Guinée.

Nous invitons toutes les Fédérations à se dépasser, toutes les Sections à se dépasser, tous les PRL à doubler les superficies prescrites.

Nous invitons tous les secteurs à une très bonne préparation et à une parfaite exécution des tâches de la commercialisation, avec l'espoir qu'au rendez-vous de mai 1977, chacun viendra avec de nouvelles dimensions conférées à son taux d'utilité et d'efficacité.

Nous voyons déjà le XI^e congrès se tenir sous le signe de la fierté du militant révolutionnaire guinéen, abordant une phase nouvelle avec la conviction de demeurer à l'avant-garde de la lutte des Peuples africains, pour la véritable indépendance du continent, et de participer à l'échelle internationale, à la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme, afin que chaque Peuple de chaque Nation puisse vivre dans la dignité, dans la prospérité et que l'humanité soit réconciliée d'avec elle-même.

Prêt pour la Révolution !



LE SCANDALE DE BOUAKE

La 37e session du CNR a été marquée par un événement peu ordinaire : le compte rendu du match Hafia-ASEC à Bouaké; match joué dans les conditions scandaleuses le dimanche 21 octobre.

Les conditions particulièrement difficiles faites à la délégation sportive guinéenne par les autorités sportives ivoiriennes et le scandale de l'arbitrage du citoyen Zaïrois Kabamba ont contraint le chef de la délégation sportive guinéenne à faire à tous les responsables du Parti-Etat réunis au Palais du Peuple. Le compte-rendu objectif, sans fard, d'un match qui, à tous points de vue assombrit l'avenir du sport africain.

Camarade Responsable Suprême de la Révolution.

Camarades membres du Conseil National de la Révolution ;

C'est pour nous membres de la délégation sportive de retour de Bouaké (Côte d'Ivoire), un motif de grande joie et de grande satisfaction de pouvoir transmettre aux cadres du Parti-Etat, réunis en session du CNR, nos meilleurs vœux de réussite.

Cette heureuse opportunité est un honneur qui témoigne de votre sollicitude jamais démentie par les faits, vous camarade Responsable Suprême de la Révolution, à l'endroit de votre combattive jeunesse, cette jeunesse de la Révolution Démocratique Africaine (J.R.D.A.) qui rentre du front sportif à l'issue d'un héroïque combat.

Mais quelle est la vérité sur ce déplacement sportif que l'histoire de la coupe Kwamé N'Krumah enregistrera désormais sous le titre des événements de Bouaké ? Quelle est la vérité sur l'accueil et le séjour de notre délégation en Côte d'Ivoire ? Quelle est la vérité sur le match, disons la tragédie du dimanche ? Quelle est la vérité

sur l'objectif visé par l'axe de conspiration ivoiro-zaïroise contre notre équipe championne ? Passons aux faits.

1 — Le séjour :

Partis le vendredi 22 octobre à 7h de Conakry, nous sommes arrivés à 9h 30 à l'aéroport de Bouaké où l'on notait l'absence totale des autorités sportives nationales ivoiriennes. Et, déjà, cet accueil quelconque caractérisé par le manque de programme et de contacts conformes aux usages, laissait présager la suite des événements.

En effet, hébergés à l'un des hôtels les plus fréquentés de la ville, nous devions constater que ce séjour infernal était réglé suivant la loi de l'escalade. C'est ainsi qu'à la suite du premier repas quantitativement insuffisant et de qualité douteuse, nous devions prendre conséquemment des dispositions requises pour assurer notre alimentation par nos propres moyens. Mais sans répit ni pause, nous devions être victimes d'un incessant harcèlement qui aura d'autres tons, d'autres visages, d'autres allures. C'est par exemple l'intoxication intensive de l'opinion publique par la presse locale dont les titres et articles outrancièrement chauvins étaient des invites à la guerre et qui indiquaient que nous étions à la veille d'une véritable tragédie. C'est par exemple aussi les vacarmes assourdissants, les tapages nocturnes organisés autour de l'hôtel par des bandes d'animateurs hystériques afin de troubler le repos des footballeurs. Dans ces conditions, il est aisé de comprendre que notre délégation vivait dans une évidente insécurité, une insécurité d'autant plus inquiétante que le commandant de la gendarmerie, membre de la Fédéra-

tion ivoirienne de football et Président de la commission d'organisation viendra nous avouer son incapacité de garantir la sécurité de notre délégation. Ceci nous amena à confiner les joueurs dans leurs chambres à l'exception des deux séances d'entraînement du vendredi et du samedi après-midi. Et, c'est dans cette atmosphère que la réunion technique eut lieu sous la présidence de Mr. Oyo du Nigéria, commissaire du match le dimanche à 10h, jour où seulement le programme de séjour nous a été communiqué.

Au cours de ces travaux, notre délégation devait mettre en évidence les liens d'amitié fraternelle existant entre les Peuples ivoirien et guinéen avant de souligner les quelques points suivants :

— son retard à la réunion dû au fait qu'abandonnée à elle-même sans aucune indication sur le lieu, elle a attendu en vain l'arrivée d'un responsable ou d'un guide pour l'y conduire.

— l'accès du stade surtout que le commissaire du match, lui-même, et selon ses dires s'est vu refuser l'entrée au terrain lors de son précédent séjour.

Concernant les mesures prises pour assurer les sécurités de notre équipe sur ce stade ouvert et exposé, la partie ivoirienne a fait état de la présence de 260 hommes pour le maintien de l'ordre.

A propos de l'arbitrage, nous devions insister sur le rôle capital des arbitres zaïrois qui, au nom de leur Peuple avaient mission de diriger la partie dans l'esprit et le sens de la justice, de l'honnêteté et de l'impartialité en respectant et en faisant respecter le jeu et ses règles. Par la suite les arbitres zaïrois devaient prêter serment d'honorer leur pays, son prestige ainsi que leur propre personnalité en adoptant une attitude d'extrême sévérité par l'expulsion des joueurs. Avec cette profession de foi et entre les mots de cette déclaration, nous avons aussitôt compris ce dont il

s'agit et ce qui attendait l'équipe guinéenne au cours de ce match.

2. Le Match

Sans revenir sur le film du jeu, nous notons que ce qui a marqué ce match joué à l'avance et dont l'issue était déjà connue, le reportage en fait foi, c'est la partialité manifeste, les agissements criminels des arbitres zaïrois qui se sont révélés objectivement comme les bourreaux de notre équipe. Au tableau de leurs intrigues, deux expulsions injustifiées dont celle du gardien, des coups de sifflets intempestifs pour briser l'élan du Hafia, la non sanction des actes de brutalité commis par les joueurs de l'ASEC, la prolongation abusive du temps de jeu, un pénalty imaginaire etc... Ce qui aura marqué ce match aussi, c'est l'attitude inadmissible des forces de sécurité qui ont envahi le terrain et matraqué joueurs et responsables guinéens dont le chef de la délégation. Ce qui aura marqué ce match, c'est également l'agissement aveugle de véritables groupes de choc qui se répandaient jusque dans la loge officielle en injures grossières à l'endroit de notre équipe et de notre régime révolutionnaire et populaire. Enfin, que ne faut-il pas retenir du déroulement de cette foule agressive qui, du stade à l'hôtel a lapidé le car, appelant çà et là les joueurs pour les couvrir d'injures, eux et leurs parents. Et tout cela s'est passé en l'absence totale des officiels ivoiriens alors qu'il y avait 8 ministres au stade.

3 — Informations

Il est à souligner avec une légitime satisfaction que les larges masses populaires de la Côte d'Ivoire ont exprimé le plus ferme soutien à notre équipe. Ainsi, du vendredi au dimanche, nous avons fait au moyen de ces multiples contacts une riche moisson de renseignements sur les préparatifs du match par les autorités ivoiriennes. Il s'agit des enveloppes remises aux arbitres zaïrois ; il s'agit de moyens occultes utilisés jusqu'au sacrifice d'un homme, un albinos immolé le samedi à 22 h 15 sur un autel à



HAFIA : Prouver sa supériorité sur l'ASEC.

Bassam ; il s'agit aussi de l'infiltration parmi les cuisiniers de l'hôtel de trois personnes chargées de droguer notre nourriture.

En conclusion, tout prouve que ce match fut l'occasion de l'exécution d'un véritable complot ivoiro-Zairois pour deshonoré notre pays à travers son équipe championne. L'objectif visé au cours de ce match était simple et clair ; il s'agissait pour les arbitres Zaïrois de créer les conditions telles que notre équipe abandonne le terrain afin d'être disqualifiée pour cette 12e édition de la Coupe Kwamé N'Krumah. Mais rien n'en a été. Le Hafïa victime de la forfaiture des arbitres zaïrois n'est pas disqualifié et c'est le lieu pour nous de rendre hommage à l'admirable courage mâle et à l'héroïsme exemplaire de nos joueurs qui, numériquement diminués ont vaillamment résisté et même dominé leurs adversaires au grand

étonnement du public.

Comarade Responsable Suprême de la Révolution,

Comarades membres du Conseil National de la Révolution,

Nous savons que le résultat de ce match a donné de pires émotions au Peuple de Guinée et singulièrement à vous, camarade Responsable Suprême de la Révolution ; c'est pour cette raison que les jeunes nous ont mandaté pour présenter au Peuple de Guinée et à vous leurs excuses les plus sincères. Ils expriment par la même occasion leur engagement à relever le défi et à laver l'affront qui leur a été fait dans 10 jours au stade du « 28 Septembre ».

La lutte continue.

Nous vaincrons.

Prêt pour la Révolution !

Le Hafïa prouvera sa supériorité sur l'ASEC



Mise au point du chef de l'Etat

Comarades du CNR,

Vous venez d'écouter le compte rendu du match de Bouaké.

Nous devons tout d'abord, féliciter de leur soutien tous les frères et sœurs ivoiriens qui ont traduit leurs sentiments de justice, d'impartialité, de sportivité en encourageant les meilleurs des deux équipes et ce, au-delà de tout chauvinisme.

C'est la conscience qui fait l'homme, c'est la conscience qui fait le Peuple. Les bas sentiments n'ont donc aucune place devant une conscience éprise de justice, d'équité. C'est pourquoi, notre propos, au nom du CNR, serait de remercier de leur soutien, de leur attitude impartiale, les spectateurs ivoiriens qui ont compris que la jeunesse guinéenne est aussi leur jeunesse. Notre jeunesse ne porte-elle pas le nom glorieux et combien significatif de jeunesse de la Révolution Démocratique Africaine ? C'est dire que pour le Peuple

guinéen, l'Afrique a une personnalité qui doit se défendre, une dignité qui doit se défendre. Et c'est pourquoi, *lorsque les jeunes ivoiriens seront sur le sol guinéen, nous nous comporterons toujours en dignes représentants de la personnalité et de la dignité africaines.*

Nos ennemis, ce ne sont pas les jeunes ivoiriens, ceux-ci sont des innocents, mieux, des victimes du régime néo-colonial de leur pays où seule la loi de l'argent situe l'homme dans la hiérarchie sociale. Nous connaissons tous, la méthode de corruption qui a toujours cours dans les rapports entre certains cadres ivoiriens et le Peuple ivoirien.

Que les arbitres zaïrois aient accepté de l'argent, cela aussi n'étonne personne. Vous avez suffisamment d'expériences sur ce plan, car l'Afrique a été meurtrie, humiliée lorsque le gouvernement zaïrois avait, par la corruption des arbitres, fait qualifier son équipe sur le plan international. C'est ainsi que sur la scène internationale, l'équipe zaïroise n'a fait qu'insulter l'Afrique. Cette douleur a été ressentie par tous les zaïrois honnêtes.

Nous disons donc que notre équipe HAFIA doit toujours savoir que lutter contre l'impérialisme, comme le fait son Peuple militant, c'est lutter contre tous ceux qui sont habités par Cheytane, contre tous ceux qui donnent la primauté à l'argent sur la dignité humaine. *C'est dire que la lutte anti-impérialiste doit être menée en Afrique même contre tous ceux qui utilisent la corruption, le chauvinisme, le mensonge, l'illégalité pour se hisser à des postes auxquels ils n'ont pas droit.*

Nous n'avons aucun regret que les choses se soient passées ainsi à Bouaké car, le match comporte un aller et un retour. Nous sommes convaincus, comme le sont d'ailleurs tous les honnêtes Africains et tous les Peuples du monde, que le HAFIA prouvera sa haute supériorité sur l'ASEC sur le terrain du 28 septembre à Conakry.

Houphouët a choisi le néo-colonialisme, la Guinée et l'Afrique ont choisi l'indépendance véritable. Le terrain du 28 septembre est bien le symbole de l'Afrique révolutionnaire. C'est pourquoi, nous pouvons le dire à l'avance, l'Afrique révolutionnaire prouvera sa présence et sa supériorité sur le néo-colonialisme. *Notre Peuple est discipliné, mais il défendra sa dignité.*

Prêt pour la Révolution

Editorial de la Voix de la Révolution

LE JEU

par Mamadou Bah

Demain quand les chroniqueurs de notre temps se mettront à écrire l'histoire pour l'institution de nos enfants, ils consacreront un chapitre spécial à l'Afrique australe qui continue à occuper et à préoccuper les esprits.

Après l'Angola, nous assistons aujourd'hui encore à un chassé croisé des apôtres de la paix accueillis, ici par des encouragements enthousiastes, là par une reprobation sans appel, toutes choses qui ne sont pas sans avoir frappé les moins sagaces des observateurs qui, dans leur innocente naïveté, en sont encore à se demander pourquoi l'on donne la priorité à la Rhodésie sur la Namibie et la République sud-africaine, pourquoi l'on veut amener les combattants du Zimbabwe à déposer les armes alors qu'au Conseil de sécurité on oppose un veto catégorique et concerté à la résolution de l'embargo sur les livraisons d'armes au KU-KLUX-KLAN de Prétoria, pourquoi l'on se propose d'indemniser les colons qui, acculés au désespoir, voudraient quitter la Rhodésie en abandonnant leurs fermes, enfin pourquoi à la veille des négociations on fait en sorte que les nationalistes eux-mêmes en viennent à se disputer la peau de l'ours....

Si l'on devait, d'un mot, répondre à tous ces « pourquoi » l'on dirait tout simplement que l'impérialisme tient encore les ficelles du manège et continue à mener le jeu.

Voyons cela de plus près.

D'abord il faut dire que les choses ont changé et que nous ne sommes plus à l'ère indochinoise des guerres coloniales où les puissances impérialistes dépeçaient une mobilisation générale, levaient des troupes qu'elles engageaient dans une aventure sans issue d'où les hommes ne revenaient qu'après l'inéluctable effondrement, couverts de honte et chargés de vérole qui leur rongerait le corps et le cœur.

Aujourd'hui, face aux mêmes objectifs, l'impérialisme change de méthode, emprunte d'autres voies et utilise d'autres moyens.

Pour lui, l'Afrique reste un enjeu sur l'échiquier international, un champ clos des affrontements politico-idéologiques télécommandés depuis les Etats-Majors des agences spécialisées dans la subversion. Et c'est dans cette perspective que la sainte-alliance occidentale donne aujourd'hui la priorité à la Rhodésie sur le «Sud-Ouest africain» et sur la République de l'Afrique du Sud, non pas parce qu'il y a plus de morts ici que là, non pas parce que le Peuple est plus martyrisé par Ian Smith que Vorster.

La raison en est tout simplement qu'il faut sérier les difficultés et parer au plus pressé. Et le plus pressé ici est la Rhodésie qui se trouve prise en étau entre la Namibie de la Swapo et le Mozambique du Frelimo qui a fermé ses frontières à tout commerce avec le « royaume » de Salisbury.

Pour certaines grandes puissances la Rhodésie reste désormais « gangrénée » par une guérilla s'inspirant courageusement du précédent mozambicain qui a consacré l'effondrement du plus abject des colonialismes et démystifié, par la même occasion l'impérialisme, ce tigre en papier.

Le plus urgent paraît donc d'arrêter l'évolution de ce « cancer » qu'est la guérilla par ablation et par inoculation.

L'ablation c'est la méthode chirurgicale qui consiste à sacrifier Ian Smith à plus ou moins longue échéance par une reconversion opportuniste et hypocrite dans la mesure où il comprend et accepte de jouer le jeu, par élimination pure et simple de la scène politique s'il se montre incompréhensif et mauvais élève.

L'ablation ce sera aussi un cessez-le-feu qui fait déposer les armes aux insurgés et frustrer ainsi le Peuple de son armée, le meilleur instrument dont il dispose dans l'état actuel des choses pour exprimer sa volonté d'indépendance et de liberté.

L'inoculation, quant à elle, consistera à injecter dans les rangs du Peuple et aux

postes les plus élevés de la hiérarchie et les plus avancés du front de lutte, des fantoches pour noyauter les nationalistes et, à la longue, en briser le mouvement par le jeu classique des éliminations. Ce sera également l'introduction de nouveaux fermiers au titre de l'assistance technique outrat-abandonnées par les colons britanniques qui seront partis après s'être fait indemniser. Et c'est là qu'apparaît toute la signification des indemnités accordées à ces colons britanniques :

Un investissement politico-économique visant à substituer à l'ancien occupant qu'on aura encouragé à l'abandon, un nouveau colon. Et du même coup une nouvelle métropole se substituera à l'ancienne : ainsi après avoir joué le rôle du brillant second, la Grande Bretagne se retrouvera bientôt hors jeu et deviendra l'out-sider du système.

Aussi est-ce à tort que certains nationalistes continuent à exiger que la Grande Bretagne joue son rôle de puissance colonisatrice. Il y a longtemps qu'elle a abdiqué et, à Genève, ce ne sera pas elle ni même Smith qui sera le maître de ballet. Ce rôle reviendra au grand « magicien » de la paix à la grande surprise des britanniques qui comprendront alors qu'en tours de passe-passe les magiciens d'outratlantique sont bien plus forts que ceux d'outre-manche.

Mais ce que les uns et les autres ignorent c'est que dans le marché que l'on prépare à Genève le plus dupe n'est pas celui que l'on pense. Ils se tromperaient lourdement de penser qu'à Genève les jeux seront faits dans le sens qu'ils désirent et que le temps éclatera en Eternité : La lutte continuera et le dernier mot appartiendra inéluctablement aux combattants du Zimbabwe.

Mamadou BAH

FAO

Le Dr. Saouma en Guinée



Signature d'accord de coopération. Sur notre photo, de droite à gauche : Dr Saouma, Directeur général de la FAO, le camarade Mory Kéita, Ambassadeur de Guinée à Rome et Jean Camara, Attaché d'Ambassade.

Le Dr. Edouard Saouma, Directeur général de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, effectuera une visite officielle dans notre pays, du 1er au 4 novembre 1976.

La visite du Dr Saouma servira également à renforcer la coopération entre la Guinée et la FAO, surtout après les dernières décisions

du Conseil de l'Organisation en juillet dernier et ayant pour objet la décentralisation autant que possible des activités vers les pays, l'institution d'un programme de coopération technique, la nomination de représentants de la FAO auprès des gouvernements des Etats membres, l'accélération des travaux débouchant sur des

investissements dans la production agricole.

L'institution du programme de coopération technique représente une innovation prometteuse pour la FAO et une incitation dans l'effort de l'Organisation pour aider les Etats membres et singulièrement, ceux des pays en développement, à atteindre leurs objectifs de développement agricole.

Nos ambassadeurs présentent leurs lettres de créances

Pékin

Le camarade Sékou Mouké Yansané, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Guinée auprès de la République Populaire de Chine a présenté le mois dernier à Pékin, ses lettres de créances à son Excellence Wou TEH Vice-président du Comité Permanent de l'Assemblée populaire nationale de la République populaire de Chine.

L'entretien s'est déroulé dans une atmosphère d'amitié chaleureuse empreinte de la solidarité militante et de l'amitié entre les Peuples de la République populaire de Chine et de la République de Guinée.

Quelques jours plus tard le diplomate guinéen était également reçu par Son Excellence Houa Kouo Feng alors Premier Vice-président du Comité Central du Parti communiste chinois, et Premier ministre du Conseil des Affaires d'Etat de la République populaire de Guinée.



Le camarade Sékou Mouké Yansané remettant ses lettres de créances au camarade Wou Teh, vice-président de l'Assemblée nationale populaire de la Chine.

Brazzaville



Le camarade Faou Douva remettant ses lettres de créances au Président congolais Marien N'Gouabi.

N'Zérékoré

31 DECEMBRE: RENTREE DEFINITIVE DE LA TAXE DE REGION

N'Zérékoré a tenu sa conférence économique régionale du 9 au 10 octobre. Elle était placée sous le signe de la vérité révolutionnaire et avait à son ordre du jour des thèmes d'actualité variés.

- a) — point de la Campagne agricole;
- b) — point de la commercialisation des produits;
- c) — situation financière des P.R.L.
- d) — infrastructure des P.R.L.
- e) — rentrée scolaire 1976-1977.
- f) — entretien du réseau routier;
- g) — soutien à la troupe artistique fédérale;
- h) — foire-exposition;
- i) — la loi-Fria;
- j) — la défense de la Révolution.

Au cours des débats introduits par le Secrétaire fédéral le camarade Nyan-koye Charles Loua, chacune des quatre sections de la Fédération est intervenue pour donner sa physionomie exacte en déterminant le volume du travail déjà réa-

lisé vis-à-vis du programme d'action de la fédération, en précisant les normes déjà atteintes et celles qui restent à atteindre par les B.M.P. et B.A.P. dans le cadre de la campagne agricole 1976.

La conférence a tenu un certain nombre de décisions à savoir que toutes les Sections d'ici le 31 décembre 1976 doivent atteindre les normes en les complétant par la culture des tubercules patate, manioc, taro, etc...

Quant aux P.R.L. qui n'ont pas encore achevé la construction de leurs boutiques et magasins de vente, ils doivent les terminer avant le 1er janvier 1977 en vue de leur inauguration à cette date. S'agissant de la taxe de Région, la Conférence a invité les P.R.L. redevables à s'acquitter de cette obligation militante avant le 31 décembre 1976.

La délégation de N'Zérékoré au Conseil islamique national tenu récemment à Conakry a fait le compte rendu des travaux de cette importante réunion le vendredi 15 octobre devant l'ensemble des travailleurs et musulmans du centre urbain.

A cette occasion, le porte parole de la délégation, El Hadj Lansana Diané a invité les Imams de la Fédération à une surformation toujours croissante en vue de répondre positivement à la confiance placée en eux par le Peuple de Guinée.

Mamoudou Doumbouya

Tougué

CONFERENCE ISLAMIQUE REGIONALE

En application des instructions du Comité Central, la Conférence islamique régionale de Tougué s'est tenue à la Permanence fédérale le vendredi 15 octobre.

Introduisant les débats, le Secrétaire fédéral, le camarade Mamadou Aliou DIALLO a, dans une brève allocution expliqué le but et l'importance que le Parti-Etat accorde à ces assises des guides de l'islam en Guinée.

Quant au délégué de la Fédération au Conseil islamique national, El-Hadj Ismaïla BALDE, il a retracé le déroulement du Conseil et évoqué les impressions personnelles qu'il a recueillies des assises de Conakry qui ne manqueront pas, a-t-il souligné, de donner une dimension nouvelle à notre Révolution Populaire.

Le Secrétaire fédéral a repris la parole pour commenter dans les détails les résolutions du Conseil Islamique, en insistant plus particulièrement sur la similitude des objectifs du Parti et de l'Islam, la lutte contre cheytane dans toutes ses manifestations.

Amadou Toupé Bah

REGLEMENT INTERIEUR DU SYNDICAT DES TRANSPORTEURS

DESORMAIS SEULS LES BAGAGES DE PLUS DE 30 KILOGRAMMES SONT TAXABLES

La Section syndicale des transporteurs de Conakry II a organisé le vendredi 22 octobre une conférence d'information sur la place publique de la gare voiture de Madina à l'intention des chauffeurs transporteurs de Conakry II sous la présidence du Secrétaire général du C.A.T. du 5^e arrondissement, le camarade Noké Konon. Plusieurs problèmes ont été abordés dont la préparation des festivités du 22 novembre 1976 ; l'assainissement de la capitale ; le comportement des transporteurs envers les usagers de la route.

S'agissant des préparatifs du 22 novembre et de l'assainissement de la capitale, la conférence a décidé de mettre à la disposition des PRL pour l'évacuation des ordures, toutes les voitures communément appelées « 1000 kilos » et les autres camions qui seront ventilés dans les PRL pour la circonstance.

Pour le troisième point de l'ordre du jour, il a été arrêté que :

1^o les taximen conduiront les passagers à leur destination et non plus les déposer à la gare voiture de Conakry I

2^o le premier chauffeur qui sera pris sera sévèrement frappé et d'autre part les transporteurs inter-urbains ne doivent plus faire payer les bagages de moins de 20 kilos mais seulement à partir de 30 kilos et plus.

3^o tout véhicule venant de l'intérieur doit faire deux arrêts obligatoires à Madina et à Conakry I pour déposer les passagers.

4^o nous invitons tous les chauffeurs transporteurs et propriétaires des véhicules de transport urbain de réparer l'intérieur de leurs véhicules pour mettre dans de bonnes conditions les militants passagers.

5^o il sera infligé une amende allant de 500 à 6 000 sylvils aux transporteurs de taxi familial qui ne déposeront pas les passagers à leur destination c'est-à-dire du port de Conakry ou autres rues de la ville demandée par le client et d'autre part contre les transporteurs de « 1000 kilos » qui s'arrêteront à Coléah ou Domino sans descendre en ville.

Pour clôturer la conférence, le camarade Secrétaire général du C.A.T. du 5^e arrondissement a lui aussi relaté brièvement les méthodes de travail pouvant permettre à la Section syndicale et aux transporteurs de faire convenablement le travail que nous demande la Révolution et il a ensuite félicité la Section syndicale des transporteurs de Conakry pour leur esprit d'équipe et la bonne collaboration qui existe entre d'une part le bureau syndical et les organismes supérieurs et d'autre part entre les transporteurs.

La conférence

LE JEU DES 7 ERREURS

DESSIN N° 96

SOLUTION PROCHAIN NUMERO



Solution

DU DESSIN N° 95
HOROYA N° 2245

1. — Le mur derrière l'arbre.
2. — Le fronton du magasin.
3. — La bassine de la porteuse.
4. — Le bonnet de Cheytane 75.
5. — Le manche du bou-bou du même Cheytane 75.
6. — Le col du 2^e Cheytane 75.
7. — Le képi du militant P.D.G.

La conférence

MOTS CROISES

PROBLEME N° 203
PROPOSE PAR
THIERNO AL-GASSIM
BALDE
Etudiant en 13^e Année
Conakry



HORIZONTALEMENT

1. — Habitant de l'Amérique.
2. — Chaussure — Qui n'est pas vêtu.
3. — Dirigeant de la Mosquée — Corps simple d'un gris bleuâtre.
4. — Ange, pêle-mêle — Course effrénée.
5. — Symbole chimique du Thalium — Interjection.
6. — Atome — Manière.
7. — Quand, mélangé République Socialiste Soviétique.
8. — Initier sans fin — Pronom impersonnel
9. — Ennius désordonné.

VERTICALEMENT

1. — Habitant de l'Asie.
2. — Bout d'une mamelle.
3. — Emañer sans fin — Pygmé.
4. — Ordre — Adjectif.
5. — Fin infinitif — Voyageur Suédois.
6. — Capitale d'un Etat Africain — Dans Téléphone sans Fil.
7. — Prénom.
8. — Pays de l'Asie — Déesse Egyptienne.
9. — Gros nuage épais — République Sierra-Léone.

Solution du problème n°

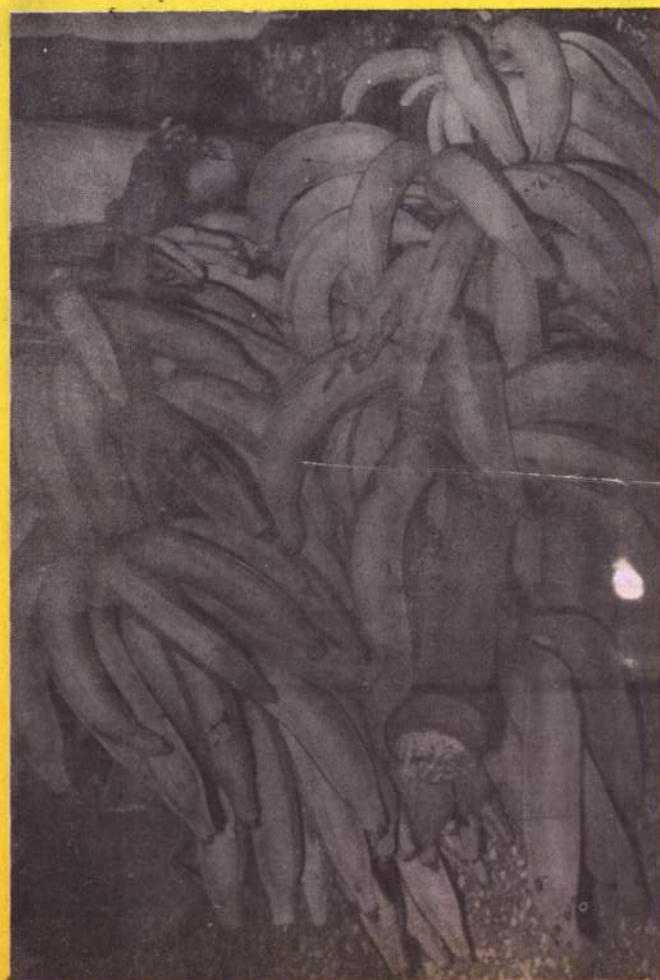


Application méthodique, rigoureuse des règles économiques.

Désormais, chaque session du C.N.R. doit être un véritable tribunal

Abandonner toute attitude de jouissance pour accroître notre taux d'efficacité.

Ahmed Sékou Touré



Production en quantité et en qualité, critère n° 1.



ORGANE CENTRAL DU PARTI-ETAT DE GUINEE

Courbe d'évolution du programme agricole du P.D.G.

Campagne agricole 77 :

Extension de l'action par la création d'une deuxième unité de production (BMP ou BAP) par PRL.

Campagne agricole 78 :

Pratique de l'agriculture intensive grâce à l'emploi des 6000 agronomes et zootechniciens en formation et à l'utilisation des engrais.

Campagne agricole 75 :

Expérience réussie sur 434 BMP.

Campagne agricole 76 :

Action généralisée avec succès sur 2241 PRL dotés d'une BMP ou d'une BAP.